



Me Marcel Aubut

LE SPORT

Un sondage favorable au président des Nordiques

Malgré les déboires de son équipe, le président des Nordiques s'est révélé le grand gagnant d'un sondage réalisé par IQOP pour le compte de CJRP. **S-8 et S-9**

LES ARTS

La nouvelle mise en scène de Robert Lepage

La première des « Plaques tectoniques » se tiendra le jeudi 16 à l'Implanthéâtre. Robert Lepage raconte la genèse de sa nouvelle mise en scène. **D-1**

LE CANADA

Walesa invite les Canadiens à investir en Pologne

Le dirigeant du syndicat polonais Solidarité, Lech Walesa, entamait, hier, une visite au Canada destinée à attirer en Pologne les investisseurs d'ici. **A-11**

LE QUÉBEC

Les autochtones réclament 5 milliards \$ de compensation

En réaction aux vols militaires en basse altitude au-dessus de leur territoire, des autochtones du Québec et du Labrador exigent 5 milliards \$ de compensation. **A-5**

LA RÉGION

Saint-Georges inaugure une maison pour cancéreux

Saint-Georges inaugure aujourd'hui la Maison Catherine-de-Longpré, un centre d'hébergement pour cancéreux en phase terminale. Un autre miracle beauceron ! **A-3**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 et A-4
Le Québec	A-5 et A-6
Le Canada	A-7 à A-11
Le Monde	B-7 à B-12

Annonces classées	G-10 à G-13
Arts	Cahier D
Bandes dessinées	S-15
Bonne chère	Cahier C
Bridge	G-12
Carrières	G-1 à G-9
Décès	G-14 et G-15
Dossiers	A-19
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	A-18
Environnement	A-4
Feuilleton	G-12
Habitat	Cahier E
Horoscope	G-13
Mots croisés	G-13
Mot fléché	G-13
Mot mystère	G-13
Où aller à Québec	D-15
Tourisme	Cahier F
Université	G-9

LA MÉTÉO

Nuageux en matinée. Ennuagement avec neige fondante débutant en après-midi. Maximum : 2 à 4. Vents modérés. Demain : nuageux avec éclaircies et chutes de neige dispersées. Venteux. **S-16**

L'accord du lac Meech obtient un dernier sursis

OTTAWA — La conférence d'Ottawa qui s'est terminée, hier, a donné si peu de résultats que les premiers ministres n'ont même pas été capables de fixer une date pour se rencontrer à nouveau afin de discuter de l'accord du lac Meech.

par MICHEL DAVID ET
PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Ils ont simplement convenu de se réunir « si un progrès suffisant » laisse présager des chances raisonnables de

succès. Entre-temps, le sénateur Lowell Murray fera le tour des capitales provinciales pour « intensifier et accélérer » la réforme du Sénat, tout en essayant de rapprocher les parties sur l'accord constitutionnel lui-même.

La conférence des premiers ministres

Si l'accord est finalement ratifié par toutes les provinces, une conférence des premiers ministres consacrée uniquement à la réforme du Sénat se

tiendra dans l'Ouest du pays le 1er novembre 1990.

Dans l'immédiat, le premier ministre de Terre-Neuve, M. Clyde Wells, a accepté de ne pas retirer officiellement le soutien de sa province à l'accord du lac Meech. En retour, il a été entendu qu'il ne sera pas enchâssé dans la Constitution avant que l'Assemblée législative de Terre-Neuve n'ait eu

l'occasion de se prononcer à nouveau.

Impasse

On voit cependant mal sur quelle base pourrait être réalisé ce « progrès suffisant » dont on parlait hier. Tous les opposants à l'accord, notamment M. Wells et son homologue manitobain

Suite A-2, Conférence...

Autres textes en pages A-5, A-7 et A-9



Ce jeune homme a fait sa part pour démolir le Mur de Berlin.

Krenz promet des élections libres en RDA

BERLIN-EST (AFP) — L'Allemagne de l'Est a accéléré, hier, son mouvement de réformes, en annonçant sa décision de permettre la tenue d'élections « libres et démocratiques » et en transformant le Mur de Berlin en passoire.

Le Mur, qui n'avait déjà plus qu'une existence symbolique après la décision de Berlin-Est, prise jeudi, d'ouvrir ses frontières, a été attaqué dès hier soir au pic et au bulldozer par des ouvriers est-allemands, aidés par des gardes-frontières, sous les yeux éberlués des badauds qui pensaient que l'ouvrage, érigé en 1961, n'était pas près d'être troué de la sorte.

Aujourd'hui au moins 10 ouvertures, dont la plupart correspondent à des rues, auront déjà été pratiquées car les travaux se sont poursuivis toute la nuit.

La volonté de donner rapidement le libre accès aux deux Berlins a été illustrée, hier soir, par l'annonce que la station de métro de Jannowitzbrücke, située sur le territoire est-berlinois, mais dont l'accès avait été

muré puisqu'elle se trouvait sur une ligne desservant deux districts de Berlin-Ouest, serait de nouveau accessible au public à compter de ce midi.

Engagement

Plus tôt dans la journée, hier, le Comité central du Parti communiste est-allemand avait annoncé une nouvelle série d'engagements, dont la promesse de tenir des élections « libres, universelles, démocratiques et secrètes ».

À une réunion de militants du parti en soirée, le leader est-allemand Egon Krenz a déclaré que la direction du parti « avait appris une leçon que nous ne pourrions oublier ». Il a dit qu'en éliminant le Mur, les Est-Allemands vont revenir en RDA maintenant qu'ils ont la liberté de voyager.

Suite A-2, RDA...

Autres textes en pages A-2, B-7 et B-8

Pierre Cadieux : le dauphin timide

OTTAWA — Les membres les plus influents du Parti conservateur, particulièrement ceux du Canada anglais, couvent littéralement Pierre Cadieux qu'ils considèrent, avec Jean Charest, comme l'une des quelques recrues québécoises de Brian Mulroney susceptibles d'avoir l'étoffe d'un chef de parti. « Dans 20 ans, quand il sera le temps de revenir à un autre Québecois », précise l'un d'eux.

par MICHEL VASTEL
Édimédia

Entre-temps, Pierre Cadieux, 41 ans, pourrait traverser le boulevard René-Lévesque à Montréal, à pied et à l'heure de pointe, que personne ne reconnaîtrait le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, l'un des plus gros portefeuilles de l'administration fédérale.

Non seulement Cadieux est-il timide, mais il ne croit pas « que les grandes affaires se traitent à travers les médias ». Ce qui n'empêche pas un reporter de CBC Northern Services, spécialiste des questions autochtones, d'être revenu impressionné d'un séjour de quelques jours au Yukon en sa compagnie : « Il connaît ses dossiers, et il n'hésite pas à imposer sa volonté aux fonctionnaires. » À Ottawa, ce genre de compliment garantit une carrière fulgurante.

Natif d'Hudson, résidant de Kirkland, dans l'Ouest de l'île de Montréal, Cadieux est

de la génération des jeunes professionnels québécois qui se sont fait un nom en plein territoire anglais de la métro-



Pierre Cadieux est ministre des Affaires indiennes.

pole. Diplômé de McGill, il avait tout pour se lancer, en 1972, dans un grand bureau du centre-ville. Le futur ministre du Travail dans le premier gouvernement Mulroney devait aussi participer à la première grève de toute l'histoire des stagiaires du Barreau du Québec.

Suite A-2, Cadieux...

Loi 160 : la guérilla juridique est commencée

Au moment même où la CSN, la CEQ et la FTQ lançaient une vaste offensive juridique contre la loi 160 et ses sanctions, hier, les infirmières perdaient une première manche devant les tribunaux.

par ANDRÉ DIONNE
LE SOLEIL

Le juge Crépeau, de la cour supérieure de Joliette, a en effet rejeté hier matin une requête en jugement déclaratoire présentée le 20 octobre par la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FTIQ) pour obliger les établissements de santé de percevoir les cotisations syndicales à partir d'autorisations individuelles. Cette mesure aurait permis d'annuler les effets d'une des sanctions de la loi 160 qui suspend la perception à la source.

L'affaire a été plaidée mercredi dernier, nous précisait hier Mme Diane Lavallée, présidente de la FTIQ, et le juge a verbalement donné sa décision hier matin. Les motifs exacts invoqués par le juge Crépeau ne sont pas connus et le jugement écrit devrait être connu dans une dizaine de jours.

« Nous en appellerons de cette décision », a affirmé Mme Lavallée au cours d'un entretien hier.

La bataille

Les trois grandes centrales qui représentent les travailleurs de la santé ont enclenché, hier matin, une vaste bataille juridi-

que visant à suspendre l'application de la loi 160 et de ses sanctions jusqu'à un jugement sur la constitutionnalité de cette loi. Rappelons que le processus de contestation de cette loi controversée a débuté dès 1987, peu de temps après son adoption.

La CSN, la CEQ et la FTQ, au nom de leurs unités syndicales affiliées, ont présenté à la cour supérieure de Chicoutimi trois requêtes en sursis et de-

mandes d'injonctions interlocutoires et provisoires contre l'employeur, le centre hospitalier de Chicoutimi, et mettant en cause le procureur général du Québec.

Si cette requête, qui doit être plaidée mercredi prochain, était accueillie, l'ordonnance suspendrait l'application de 160 et de ses trois principales sanctions, soit la réduction de traitement sur les salaires, la perte d'ancienneté et la non-retenue de la cotisation syndicale à la source.

Les trois organisations syn-

Suite A-2, Guérilla...

Le MAC retire son appui au Salon du livre

Le ministère des Affaires culturelles retire son appui à la corporation du Salon international du livre de Québec (SILQ). La nouvelle a été annoncée hier après-midi dans un communiqué remis aux médias.

Des représentants du ministère ont rencontré mercredi soir le président démissionnaire de la corporation, M. Lorenzo Michaud, pour l'aviser que le ministère retirait son appui au Salon du livre. D'une part en résiliant l'entente triennale qui le liait au SILQ depuis deux

ans. Et, d'autre part, en ne lui octroyant pas de subvention pour 1989-1990.

Cette décision a été prise en raison de difficultés majeures que connaît présentement le Salon du livre tant sur les plans financier et organisationnel que corporatif.

Suite A-2, Salon...

Dépôts garantis	11 ¹ / ₄ % à partir de	11 ³ / ₄ % à échéance
Prêts hypothécaires	11 ³ / ₄ % à partir de	
Prêts personnels	15% à partir de	

3 FAÇONS DE PARTICIPER POUR COURIR LA CHANCE DE GAGNER 30,000\$ PLUS

JUSQU'À 1% EN TAUX D'INTÉRÊT BONI

Venez nous voir pour avoir plus de détails.

Sillery:	
1354, Maguire	681-8282
Québec:	
Place Fleur de Lys	522-4618
Sainte-Foy:	
Place de la Cité	652-7000
Lévis:	
Les Galeries Chagnon	833-4450

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

TRUST GENERAL

Taux sujets à changement.

Suites de la première page

RDA...

Une démonstration qui a été faite, hier, par des dizaines de milliers d'Est-Allemands qui ont utilisé leur liberté toute fraîche et conquise de haute lutte de se rendre à l'Ouest. Selon la RFA, environ 50 000 Est-Allemands se sont rendus hier à Berlin-Ouest. La quasi-totalité sont retournés en RDA à la fin de la journée, après s'être procuré des articles difficiles à trouver dans les magasins est-allemands.

L'événement est couvert quasiment en direct par la télévision est-allemande qui retransmet des reportages réguliers tant des points de passage du Mur que des postes frontaliers.

Autres réformes

En plus de se dire en faveur de la tenue d'élections libres, le Comité central du PC est-allemand s'est également prononcé pour des « médias libres », des « syndicats libres et indépendants », une « large réforme économique », une réforme de l'administration et une réforme du système éducatif.

Les dirigeants du parti, voulant améliorer leur image nouvellement « démocratique », ont annoncé qu'ils voulaient limiter à 10 ans le mandat du secrétaire général du parti.

Devant la rapidité des bouleversements dans un pays figé depuis un quart de siècle, le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a interrompu un voyage officiel en Pologne, pourtant extrêmement important pour lui, pour se rendre à Berlin-Ouest où il a appelé à la « prudence » pour trouver « pas à pas, le chemin d'un avenir commun ». Curieusement, la foule l'a hué, préférant réserver ses applaudissements à l'ancien chancelier Willy Brandt qui, le premier, avait prôné une politique d'ouverture à l'Est. « Berlin va vivre et le Mur va tomber », a-t-il lancé sous un tonnerre d'applaudissements. Il a néanmoins souligné qu'il fallait « garder la tête froide, en cette période de rapprochement » entre les deux Allemagnes.

Conférence...

Gary Filmon, n'ont pas modifié leur position d'un iota.

Même s'il a accepté de ne pas retirer dès maintenant l'appui de sa province à l'entente signée par son prédécesseur Brian Peckford, ce qui aurait signifié son échec définitif, M. Wells a été catégorique : « Terre-Neuve n'acceptera pas l'accord du lac Meech tel qu'il est présentement. »

Même fermeté chez M. Filmon, dont le Parlement n'a pas encore ratifié l'entente que son prédécesseur Howard Pawley avait acceptée : « Nous n'avons aucune intention de faire ratifier l'accord du lac Meech tant qu'il n'aura pas été modifié. »

M. Filmon a d'ailleurs souligné que la réforme du Sénat, si souhaitable soit-elle, ne changeait rien au fait que l'accord actuel est inacceptable à ses yeux.

Même s'il démontre plus de souplesse que ses collègues, M. Frank McKenna (Nouveau-Brunswick) a indiqué, hier, qu'il entretenait encore les mêmes réserves et qu'il désirait toujours un « accord parallèle ».

Comme le premier ministre Bourassa a déclaré qu'il ne renoncerait « jamais » à ses conditions et que « rouvrir l'accord signifierait le détruire », on ne voit pas quel compromis pourrait intervenir d'ici la date limite du 23 juin 1990, réforme du Sénat ou non.

« On verra », a simplement répondu le premier ministre Mulroney, quand on lui a posé la question en conférence de presse. M. Mulroney a d'ailleurs refusé de spéculer sur les chances de succès.

M. Clyde Wells s'est dit prêt à faire un bout de chemin, à la condition que le Québec en fasse autant. « De mon point de vue, il ne peut y avoir de compromis que si les deux côtés font des concessions. C'est ça un compromis. Ça ne sera pas facile, mais ça ne veut pas dire qu'on ne doit pas essayer », a-t-il dit.

« Chose certaine, il reste encore un très long chemin », a constaté sur un ton sceptique le premier ministre de l'Ontario David Peterson, qui s'est beaucoup dépensé au cours des trois derniers jours.

Et s'il n'y avait finalement pas d'entente ? « Je suppose que l'histoire va suivre son cours », a déclaré, fataliste, M. Mulroney. Dans son discours d'hier avant-midi, M. Mulroney avait d'ailleurs agité l'épouvantail séparatiste. « Je vais être franc avec vous, je n'en veux plus de référendums au Québec », a-t-il lancé.

Cadieux...

En 1976, à la commission scolaire de Vaudreuil-Soulanges, sa secrétaire lui apprend qu'elle doit le quitter, pour des raisons personnelles, aussitôt qu'elle se sera trouvée une remplaçante. Si Cadieux avait des ambitions politiques, il les a bien cachées, car il a proposé à sa secrétaire de la remplacer comme s'il avait tout simplement envie de « faire quelque chose ».

L'année suivante, il siégeait au conseil exécutif de la commission scolaire, et deux ans plus tard, il accédait à la présidence. Connue, ayant un bon profil de carrière, les conservateurs avaient l'oeil sur lui. Mais la politique fédérale semblait un saut impossible à franchir pour cet homme qui paraît souvent poussé par les circonstances, plutôt que ses ambitions. En juin 1983, après l'élection de Brian Mulroney à la tête du Parti conservateur, « le climat politique a changé ». Et fin stratège, il a tout de suite prévu que Trudeau s'en irait et que les élections auraient lieu au cours de l'été 1984.

Vaudreuil-Soulanges a été conservateur pendant le règne de Dieffenbaker mais, de tradition libérale, il avait donné, en 1980, une majorité de 22 000 voix au... néo-démocrate, le conservateur étant distancé en troisième place. Cadieux est passé dans « le grand tonnerre bleu » de 1984 et a facilement conservé son siège en 1988.

Les débuts en politique fédérale du jeune député de Vaudreuil furent à tout le moins discrets. Pourtant président du caucus conservateur du Québec, il ne prit la parole que quatre fois pendant sa première année aux Communes. « Nous étions nouveaux, sans expérience et il y avait fort peu de collégialité », explique aujourd'hui Cadieux.

Mais Pierre Cadieux a aussi eu le don d'arriver dans des ministères en pleine crise... Et de se faire durement critiquer.

Au Travail en juin 1986, il fait face à une grève des débardeurs de Vancouver, à la bataille farouche des grandes centrales syndicales contre le traité de libre-échange avec les États-Unis, et à de difficiles négociations avec les provinces sur l'indemnisation des travailleurs affectés par les changements technologiques.

Au début du deuxième mandat du gouvernement Mulroney, il hérite des Affaires indiennes. Il est à peine installé dans ses meubles que de jeunes Indiens se lancent dans une grève de la faim pour protester contre les réductions du budget d'éducation. « Ce Cadieux n'est qu'un petit coq bien nourri, incapable de montrer un peu de classe », commente l'éditeur du *Citizen* d'Ottawa, Keith Spicer, que Brian Mulroney vient d'ailleurs de nommer à la tête du CRTC !

Un an après son arrivée aux Affaires indiennes, la réconciliation avec les autochtones n'est pas encore survenue. On lui reproche de se laisser « écraser » par ses collègues, comme Lowell Murray des Relations fédérales-provinciales, ou Doug Lewis de la Justice, lors des réunions avec les groupes autochtones.

Cadieux a discrètement commencé les négociations avec certaines bandes et a tout de même conclu plusieurs accords, dont le plus important de l'histoire du Canada, avec les Dénés du Yukon et de Colombie-Britannique. « Mais l'autonomie gouvernementale, c'est pour quand ? » protestent les groupes autochtones.

Cadieux reconnaît qu'il deviendra peut-être, au début de 1990, l'un des joueurs importants dans les négociations constitutionnelles qui s'amorcent. Comme Québécois il reconnaît qu'il est « crucial » d'avoir le Québec à la table des négociations constitutionnelles.

Mais quoi qu'il arrive, on peut être sûr d'une chose : Cadieux ne convoquera pas de conférence de presse pour célébrer quelque succès qu'il puisse obtenir... De toute manière, les éminences grises du parti ne sont pas pressées. Ce qui les intéresse pour l'instant, c'est de continuer d'inscrire des « sans faute », au bas de chacune de ses fiches de ministre.

Berlin-Ouest a été rapidement envahi

BERLIN-OUEST — Jeudi soir, un peu après 19 heures, la télévision de la RDA annonce la liberté de voyage vers l'Ouest. Dans les heures suivantes, personne ne le croit vraiment. Les nouvelles se bouleversent. Quand et comment ? Certes, il faut encore un permis de la police de l'autre côté du Mur pour venir à ce côté. Mais on le délivrera sans cafouillis bureaucratique et sans l'obligation d'exposer ses raisons pour aller à l'Ouest. Les Allemands de l'Est ont enfin la chance de déterminer eux-mêmes s'ils veulent faire des visites ici. Ou à quel côté de l'Allemagne ils aimeraient appartenir.

par FRANK HAGEMANN
collaboration spéciale

Quelques heures plus tard, nous réalisons que le permis n'est même plus nécessaire. Autour des points de contrôle de Berlin, des foules considérables se massent. Partout on voit des Allemands de l'Est qui peuvent déjà sortir, munis seulement d'une pièce d'identité. Les douaniers de l'Est du Mur de Berlin restent passifs, perdent la maîtrise de la situation, laissent de plus en plus passer le courant sans intervenir. Après minuit, les rues sont pleines tant à l'Ouest qu'à l'Est. La fête de la réunification de Berlin se déroule partout, d'une centre-ville à l'autre.

À la porte de Brandebourg, où le Mur est un ouvrage de maçonnerie large de deux mètres, des centaines de Berlinois, tant de l'Est que de l'Ouest, sont assis sur ce bâtiment, devenu inutile en un instant. À deux heures du matin, les premiers punks sautent le Mur et se mettent à se

promener sur leurs planches à roulettes devant la porte de Brandebourg qui, depuis 28 ans, était la chasse gardée des soldats

Frank Hagemann est un politologue allemand, qui poursuit actuellement des études supérieures à l'université de Berlin. À la demande du SOLEIL, il témoigne des heures qui ont suivi l'ouverture du Mur.

de la RDA. Ce qui se passe dans cette nuit du 9 au 10 novembre aurait été un sacrilège encore quelques heures plus tôt.

Cependant, à Berlin-Ouest, c'est une véritable invasion de compatriotes de l'autre côté de la ville, pour qui toute sortie était interdite depuis le 13 août 1961, date de la construction du Mur.

Le but premier des visiteurs de l'Est est le *Kurfurstendamm*, le grand boulevard de Berlin-



Les Berlinois de l'Ouest ont salué chaleureusement l'arrivée de leurs compatriotes de l'Est.

Ouest, une des vitrines les plus brillantes du capitalisme. Jusqu'au matin on fête ici. Longtemps après minuit, même McDonald's rouvre ses succursales du grand boulevard. Le Bic

Mac se joint au champagne russe, apporté de « l'autre côté ». Le jour se lève... Après 28 ans, *Westberlin* et *Ostberlin* cessent d'exister, Berlin est redevenu Berlin.

Salon...

Depuis quelques années, de nombreuses recommandations ont été formulées par les Affaires culturelles auprès du SILQ afin d'améliorer une situation difficile. Or, a constaté le ministère, cette situation a continué de se détériorer. Le plan de relance récemment proposé par le SILQ n'apportait aucune garantie réelle d'un véritable redressement et d'une présentation améliorée du Salon en 1990.

La ministre des Affaires culturelles, Mme Lucienne Robillard, souligne qu'elle croit toujours à un salon du livre à Québec. « Un salon renouvelé, intégré au milieu culturel de Québec, associé au monde de l'édition, établi sur des bases solides, qui fera retrouver à cet événement sa vocation première, soit celle d'un moyen privilégié de diffusion du livre et de la lecture.

« Tels sont les éléments recherchés par le ministère pour promouvoir le livre à Québec et dans l'ensemble du réseau des salons du livre. » En ce sens, Mme Robillard entend consulter les divers intervenants concernés et se tenir à la disposition de tout groupe souhaitant discuter de l'avenir d'un salon du livre à Québec.

Guérilla...

dicales ont déposé séparément leurs requêtes mais de façon ordonnée, et invoquent les mêmes motifs.

« Cette loi contrevient à des droits judiciaires qui sont garantis par les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, soutient l'argumentation de la requête.

« Elle retire à chaque salarié la présomption d'innocence, le droit à un procès juste et équitable et fait de l'employeur la seule personne juridique habilitée à juger et à sévir », ajoute également le texte remis à la presse.

Démarche ordonnée

Gérard Larose (CSN), Lorraine Pagé (CEQ) et Diane Lavallée (FTQ) s'affirment très sûrs quant à la solidité de leurs méthodes et arguments juridiques.

L'idée d'une requête en sursis remonte à quelques semaines et la démarche juridique avait été aussitôt mise en branle. Restait à déterminer le moment opportun de lancer le débat devant les tribunaux.

Gérard Larose affirmait hier au cours d'un entretien que cet acharnement fait preuve d'insensibilité : « C'est faire payer un prix exorbitant aux travailleurs qui voulaient et veulent toujours négocier leurs conditions de travail. »

Diane Lavallée parle de « matraquage ». « Cette grève légitime, explique-t-elle, était un geste ultime pour sauver notre profession. Et cette loi, contribue à dégrader le climat de travail et neutralise les gains de la négociation. »

Lorraine Pagé, de la CEQ, parle du « devoir » de combattre cette loi sur tous les fronts et d'utiliser tous les recours : « Il est urgent d'abolir une loi aussi odieuse qui crée la division dans les établissements, entraîne une détérioration du climat de travail et met en péril la qualité des services publics. »

Pourquoi Chicoutimi ?

Trois raisons principales, qui sont à la fois d'ordre technique et politique, ont incité les organisations syndicales à se lancer à « l'assaut » de la forteresse du « Royaume ».

Sur le plan juridique, affirme Gérard Larose, les unités syndicales du centre hospitalier de Chicoutimi avaient accompli toutes les démarches juridiques préalables. En outre, ses administrateurs étaient parmi les plus hostiles à l'application des sanctions prévues par la loi jusqu'à ce qu'ils soient forcés de « se ranger » par suite des pressions du ministère de la Santé et des Services sociaux et de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ).

Enfin, on retrouve dans ce même centre trois groupes de travailleurs de la santé affiliés aux trois centrales qui, à toutes fins utiles, font front commun. Ces trois unités sont le Syndicat des employés de l'hôpital de Chicoutimi, affilié à la CSN (1200 membres), le Syndicat des professionnels et techniciens de la santé du Québec, CEQ (170 membres), et le Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers de Chicoutimi (SPIIQ), un membre de la FTQ (686 membres).

L'ex-maire de Gallix passible de 14 ans de prison

Comparaissant hier au palais de justice de Québec, l'ex-maire de Gallix, sur la Côte-Nord, M. Léo Méthot, a été accusé d'avoir tenu des propos contradictoires au procès du député Denis Perron, en avril. Rappelons que M. Perron a été acquitté d'accusations de complot et d'abus de confiance portées contre lui.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Le substitut du procureur général de la province de Québec, Me Germain Martin, a précisé que M. Méthot était accusé en vertu de l'article 136 du Code pénal et qu'il était passible d'une sentence de 14 ans de prison.

L'ex-maire de Gallix avait mis au point un stratagème pour obtenir les sommes nécessaires à certains travaux municipaux. Pratique au détriment du ministère des Transports, le stratagème consistait à détourner en partie des subventions destinées à l'entretien du réseau routier municipal. Cela, afin de disposer de sommes d'argent pour réaliser d'autres travaux municipaux non admissibles.

Dans une préenquête, en mars, M. Méthot avait affirmé que le député provincial de Duplessis, M. Denis Perron, était au courant que le conseil municipal de Gallix (petite municipalité située entre Sept-Îles et Port-Cartier) gonflait ses demandes de subventions pour des travaux de voirie et que le député n'y voyait pas de problème pour autant qu'un entrepreneur puisse fournir des factures.

Dans son témoignage au procès de M. Perron, en avril, M. Méthot a contredit ses propos en affirmant que M. Perron n'était au courant de rien.

Détenu à la prison de Sainte-Anne-des-Plaines pour fraude, usage de faux et trafic de cocaïne, M. Méthot va comparaître de nouveau le 1er décembre pour communication de la preuve.

DEMAIN DANS

LE SOLEIL

La formule sports-arts-études prend pied au Québec

Introduits presque en catimini dans quelques écoles secondaires publiques de la région de Québec, depuis moins de trois ans, les programmes sports-arts-études connaissent une popularité « contagieuse ».



Le cholestérol et la santé

Le cholestérol fait peur. Il toucherait la santé de bon nombre de Québécois. Toutefois, on apprend qu'il y a le « bon » et le « mauvais » cholestérol. LE SOLEIL publiera, demain et lundi, sous la signature de Bernard Racine, de la Presse canadienne, un dossier sur ce sujet : le premier volet traite du cholestérol du point de vue médical alors que le second aborde le point de vue alimentaire.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 10 novembre

0-4-1
5-9-5-3

LOTO BANCO

tirage du 6 novembre

1	2	3	4	5
15	17	20	22	27
39	45	47	53	56
59	60	67	69	70

LA QUOTIDIENNE

tirage du 10-11-89

0-4-1
5-9-5-3

PROVINCIAL

5213806	gagne	\$1,000,000
213806	gagnent	\$10,000
13806	gagnent	\$1,000
3806	gagnent	\$100
806	gagnent	\$25
06	gagnent	\$10

MINI-LOTO

455374	gagnent	\$50,000
55374	gagnent	\$5,000
5374	gagnent	\$250
374	gagnent	\$25
74	gagnent	\$5

45537	gagnent	\$1,000
4553	gagnent	\$100
455	gagnent	\$10

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K7J6

Service aux abonnés	647-3333
Annonces classées	647-3311
Carrières et Professions	647-3270
Publicité Détaillants	647-3435
Publicité Générale	647-3266
Rédaction	647-3394
Promotion	647-3342
Renseignements	647-3233

Grave pénurie de profs en administration à Laval

La faculté des sciences de l'administration de l'université Laval (FSA) est aux prises avec une pénurie dramatique de professeurs. Le déficit est actuellement de 35. Au cours des cinq prochaines années, c'est 110 postes qu'il faudra combler. Tout un défi quand on sait que le nombre de professeurs est seulement de 86 en ce moment.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Le vice-doyen aux ressources humaines en sciences de l'administration, Charles-Aimé Carrier, parle même d'une situation « tragique » pour l'avenir car il lui semble évident que l'influence de la majorité des facteurs responsables de la pénurie continuera de se manifester.

Dans un document inédit proposé ces jours derniers à la réflexion des dirigeants de la faculté, M. Carrier invoque une dizaine de raisons pour expliquer l'incapacité de celle-ci de combler ses nombreux postes vacants. Par exemple:

— L'échelle de traitement en vigueur à l'université Laval, qui ne supporte pas toujours la comparaison avec les autres établissements universitaires.

— La forte concurrence que se livrent les milieux professionnel et universitaire pour les diplômés des 2e et 3e cycles.

— Le rythme de formation des docteurs en sciences de l'administration, qui est beaucoup plus faible que l'évolution des besoins.

— La lourdeur du processus d'embauche de Laval.

« Les difficultés de recrutement se manifestent non seulement au niveau de l'embauche de nouveaux professeurs mais également au niveau de notre capacité de rétention des professeurs déjà en poste », affirme le vice-doyen.

Selon le professeur Jean-Marie Gagnon, « à McGill, un bon chercheur touche 100 000 \$ par année. Son salaire de base est le même qu'à Laval mais il reçoit un supplément en fonction de ses qualifications. Cet ajout lui vient d'une fondation. Quant aux États-Unis, les universités versent entre 60 000 \$ et 70 000 \$ US à un débutant qui vient tout juste de décrocher un doctorat tandis qu'ici, cette rémunération (en argent canadien) est réservée à un professeur titulaire possédant une grande expérience. À l'embauche, Laval donne entre 30 000 \$ et 40 000 \$ ».

Plusieurs étudiants doués de l'institution de Sainte-Foy, qui sont allés se spécialiser aux États-Unis, ont été happés en cours de route par des universités américaines désireuses de s'adjointre des jeunes pleins de promesses.

Par ailleurs, des universités concurrentes ont des structures incitatives qui récompensent davantage les producteurs les plus féconds, affirme M. Jean-Marc Suret, vice-doyen à la recherche à la FSA. Ceux-ci n'ont donc aucune incitation à venir en sciences de l'administration à Laval. Même que certains chercheurs prometteurs préfèrent partir.

Solutions

Les responsables de la FSA se penchent actuellement sur les moyens à prendre pour régler ce problème crucial de la pénurie de professeurs. Ils y tiennent d'autant plus que la faculté a bonne réputation et compte la proportion de docteurs la plus élevée de toutes les écoles d'administration du Québec, soit 80 %.

Chose certaine, soutient le vice-doyen aux ressources humaines, Charles-A. Carrier, la FSA devra prévoir, en plus des 2500 \$ alloués par poste vacant, un budget supplémentaire de 20 000 \$ à 25 000 \$ pour recruter du personnel enseignant au cours de chacune des cinq prochaines années. En attendant la fin de l'opération, ajoute-t-il, il est essentiel d'engager un certain nombre de professeurs suppléants, quelques professeurs invités et quelques responsables de formation pratique.

Dorénavant, note M. Carrier, deux éléments devront être davantage pris en considération dans le recrutement: la nécessité d'accroître la présence des femmes; les qualités pédagogiques des candidats, en plus de leur potentiel de recherche.

La faculté des sciences de l'administration compte plus de 6000 étudiants.



Les étudiants ont pris d'assaut les locaux administratifs de l'École de médecine dentaire, hier, afin de manifester leur mécontentement face à la rupture des négociations entre les chargés de cours et la direction de l'université.

Grève des cliniciens à l'École de médecine dentaire Les étudiants poussent dans le dos des parties

Depuis la rupture des négociations entre les chargés de cours de l'École de médecine dentaire et l'université Laval, il y a une semaine, les étudiants ont pris leur mal en patience. Mais hier, ces derniers ont décidé qu'une occupation des locaux administratifs servirait mieux leur cause que la patience.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

« On ne peut pas se payer le luxe d'être patients, explique Chantal Papin, étudiante en 3e année. Chaque fois que nous sommes privés d'une période en clinique, c'est une semaine de retard que nous prenons. »

Le refus de travail des chargés de cours se traduit pour les étudiants en médecine dentaire par l'interruption des cours en clinique. Ce conflit ne touche cependant pas les cours théoriques, donnés par les professeurs.

« Mais comme nous avons besoin d'un quota d'heures de théorie bien spécifique pour être acceptés par l'Ordre des dentistes, on ne peut espérer avoir notre diplôme sans la présence des cliniciens. »

« Nous voulons que les négociations commencent le plus tôt possible, lance Michel Lussier, étudiant en 3e année. Pas vendredi mais mercredi. Nous voulons également qu'un représentant des étudiants assiste aux séances en tant qu'observateur. On en a assez de se faire dire une chose par un et une autre par l'autre. On veut savoir ce qui se passe vraiment. »

S'il se prolongeait, l'arrêt de travail des cliniciens de l'École de médecine dentaire pourrait avoir des répercussions désastreuses, principalement pour les étudiants de 4e année. « Plusieurs d'entre nous ont déjà des contrats effectifs dès que nous sortirons de l'université, explique à son tour Carole Pomplun. De plus, certains étudiants ont déjà une clinique en construc-

tion. S'ils tardent trop à sortir de l'université, ils perdront des sommes considérables. »

Autres personnes touchées par cet arrêt de travail: les patients. « Les patients qui viennent ici vont se tanner si ça traîne trop. Ils n'ont pas non plus à subir ces disputes patronales-syndicales. Et si les patients se tannent, ils iront ailleurs et, sans eux, nous aurons bien du mal à procéder à nos études de cas. »

Des manifestations comme celle d'hier pourraient se répéter si les négociations n'aboutissent pas prochainement.

« Aujourd'hui, nous avons occupé les locaux pendant quelques heures seulement, poursuit Michel Lussier. Mais si ça se prolonge, peut-être que nous irons plus loin. »

« Nous ne voulons pas prendre position dans le débat qui oppose les deux parties. Chacune doit avoir ses raisons pour faire ce qu'elle fait. Mais nous devons protéger nos intérêts à nous. Nous sommes ceux qui avons le plus à perdre dans toute cette histoire. »

Le couronnement de 3 années d'efforts soutenus du milieu St-Georges inaugure une maison pour cancéreux

SAINT-GEORGES — L'inauguration aujourd'hui à Saint-Georges de la Maison Catherine-de-Longpré, un centre d'hébergement de huit lits pour cancéreux en phase terminale, illustre une fois de plus cet esprit d'entraide et de concertation qui anime les Beaucerons. Sous le signe du bénévolat, elle marque le couronnement de trois années d'efforts soutenus du milieu.

textes de FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

Cette fois, cet autre miracle n'aurait pu se concrétiser sans la contribution très importante de la communauté des Augustines-de-la-Miséricorde-de-Jésus. Les religieuses ont cédé le deuxième étage ainsi qu'une partie du quatrième de leur monastère attenant au centre hospitalier Notre-Dame qu'elles ont fondé. En outre, la communauté continue à assumer les coûts des services de chauffage, d'éclairage, de buanderie, d'entretien et d'alimentation des bénéficiaires.

Selon la supérieure, Soeur Gertrude Lortie, ce changement partiel de vocation a entraîné des dépenses de quelque 250 000 \$ à la communauté, en particulier pour la construction d'un ascenseur. Les religieuses, qui avaient leur dortoir au deuxième, acceptent l'inconvénient que celui-ci ait été dém-

nagé au quatrième. Elles ont perdu aussi leur grande cafétéria.

Le monastère hébergeait 21 religieuses quand la communauté assumait la direction de l'hôpital jusqu'en 1982. Il n'y en a plus que huit.

La Maison

Appelée Catherine-de-Longpré en hommage à la cofondatrice de la communauté des Augustines, la Maison est située au deuxième étage. Les huit chambres sont spacieuses et bien équipées: un lit doté d'un matelas imperméable en fibres de polyester qui vient d'apparaître sur le marché et qui non seulement prévient les plaies mais favorise leur guérison, un fauteuil multifonctionnel, un téléviseur couleur, un appareil téléphonique, etc. Le centre comprend aussi différents services comme une salle à manger, une salle de séjour et un bain tourbillon avec siège hydraulique. Au quatrième, il y a aussi huit lits qui seront à la disposition



L'instigatrice de la Maison Catherine-de-Longpré, Mme Cyprienne Morissette, et Soeur Gertrude Lortie, supérieure du monastère des Augustines et coordonnatrice des soins infirmiers, révisent la liste des 250 travailleurs bénévoles prêts à venir en aide aux cancéreux à domicile ou au centre d'accueil.

des proches des bénéficiaires. Les travaux de rénovation des lieux auraient coûté 350 000 \$. Une bonne partie de

La Fondation Catherine-de-Longpré a amassé 2 millions \$ pour la survie du centre d'accueil

SAINT-GEORGES — La survie du centre d'accueil pour personnes atteintes de cancer en phase terminale qui ouvre ses portes, aujourd'hui, à Saint-Georges de Beauce, est assurée grâce à une campagne de souscription qui a rapporté 2 millions \$.

En effet, la Fondation Catherine-de-Longpré est parvenue à recueillir cette somme lors d'une souscription populaire dans une cinquantaine de paroisses de la région.

L'argent amassé a été déposé en fiducie. Les revenus en intérêts couvriront le budget de fonctionnement du nouveau service.

Président de la fondation et industriel bien connu dans la région, M. Marcel Dutil (Canam-Manac), dont la mère est

décédée des suites d'un cancer il y a deux ans, a donné un bon élan à la campagne de financement en souscrivant 400 000 \$.

Huit compagnies ou personnes ont donné 50 000 \$ chacune en commandant une chambre dans le centre d'hébergement.

Catherine-de-Longpré, ce n'est pas seulement un foyer d'accueil mais c'est aussi un service de soins à domicile qui est offert depuis deux ans. Deux cent cinquante personnes ont suivi jusqu'à présent un cours d'accompagnement d'une

durée de 45 heures tant des cancéreux que de leurs proches. Toutes travaillent bénévolement.

L'ouverture du centre d'accueil permet à Mme Cyprienne Morissette, mère de quatre enfants, bien reconnue pour son bénévolat, de réaliser un rêve qu'elle caressait depuis 1983, soit à partir du moment où Mme Yolande Désilets-Bonenfant, cofondatrice de la Maison Michel-Sarrasin (15 lits) à Sillery, avait été conférencière au club Rotary de Saint-Georges. « Pourquoi pas un tel service chez nous? L'idée a fait son chemin. Bien des gens ont collaboré. Je suis très heureuse. »

Mme Morissette est l'épouse de M. Marcel Morissette, associé fondateur de la compagnie Manac, et ancien gouverneur international des clubs Rotary.

Gouvernement

Jusqu'à présent, la Maison Catherine-de-Longpré a survécu sans aide gouvernementale. L'organisme a sollicité une subvention du gouvernement provincial pour combler un manque à gagner de 227 000 \$ pour les trois prochaines années en attendant la rentrée des intérêts de la fiducie.

Cependant, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration aujourd'hui, le député-ministre de Beauce et frère de Marcel Dutil, M. Robert Dutil, pourrait bien annoncer une première contribution de 50 000 \$ du ministère de la Santé et des Services sociaux.

cette somme représente de la main-d'œuvre fournie gracieusement par plusieurs entreprises de la région, du travail bénévole, et des dons pour une valeur de 80 000 \$ en ameublement.

Par exemple, le bain tourbillon a été donné par le club Inner Wheel qui regroupe les épouses des membres du club Rotary de Saint-Georges. L'Association des artistes de Beauce a fourni une trentaine de peintures à l'huile. Cécile Grondin-Gamache a donné 13 tableaux. Les dames auxiliaires du pavillon Notre-Dame ont confectionné des fleurs séchées pour toutes les pièces.

L'ouverture de la Maison sera faite de façon progressive. Quatre des huit lits seront occupés au cours des six prochains mois.

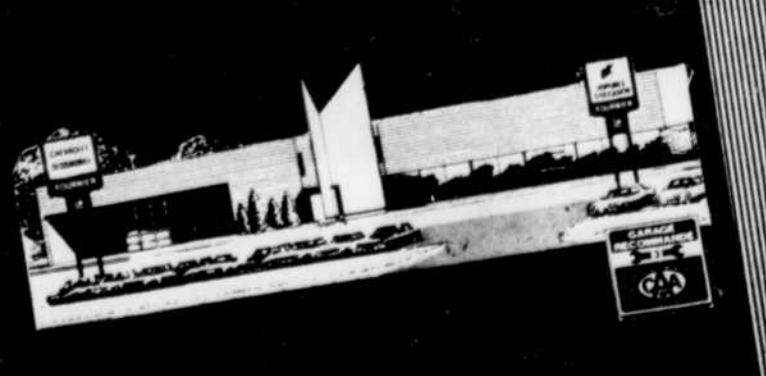
Le service de soutien offert par la Maison est gratuit.

L'an dernier, la Fondation Catherine-de-Longpré a reçu 35 000 \$ en dons à la suite de décès. Cette année, ces contributions se chiffrent à 50 000 \$.

« UNE GM FOURNIER »
FACILE À ACHETER,
UN PLAISIR
À POSSÉDER!



FOURNIER
Chevrolet Oldsmobile inc.
Boul. de la Capitale-Sortie Pierre-Bertrand
687-5170



Environnement : 14 accusations pèsent sur St-Marc-des-Carières

La Corporation municipale de Saint-Marc-des-Carières se retrouve dans l'eau bouillante à la suite de poursuites entreprises par le ministère de l'Environnement. Quatorze chefs d'accusations pèsent sur la Corporation pour des infractions à la Loi sur la qualité de l'environnement et au Règlement sur les déchets solides.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

La municipalité est accusée d'avoir omis à sept reprises de prendre les mesures requises afin

qu'une ancienne carrière de sable dont elle est propriétaire soit libre de déchets en tout temps, conformément à l'article 134 du Règlement sur les déchets solides.

De plus, la municipalité doit répondre à sept autres chefs d'accu-

sation pour avoir déposé ou permis de déposer dans l'eau d'un lac situé dans la carrière, des déchets solides.

« Cette carrière n'est pas barrière et des gens sont allés jeter leurs vieux copeaux de bois et leurs débris dans ce trou », explique Jean-Pierre Julien, secrétaire-trésorier de la Corporation. « Comme la carrière est entourée de résidences, des plaintes ont été portées auprès du ministère de l'Environnement et un avis nous a été donné. »

Seize mois se sont écoulés, soit du 30 juin 87 au 8 novembre 88, entre les premiers avertissements et le nettoyage de la carrière par la municipalité. « Nous avons entrepris ce nettoyage immédiatement, mais le lac n'a jamais été nettoyé durant cette période. »

À un mois des comparutions, la

Corporation municipale affirme que la carrière et le lac sont maintenant dégagés de tout déchet. « Comme tout a été nettoyé, nous pensons être en mesure d'en arriver à une entente avec le ministère. Certaines accusations seront certainement maintenues, mais probablement seulement deux ou trois. »

Pour éviter que la situation se représente, la municipalité de Saint-Marc-des-Carières fera remplir la carrière. « Elle est déjà remplie de moitié et quand nous entamerons les travaux de reconstruction de la rue principale, nous devrions être en mesure de la remplir au complet. »

Ces travaux devraient être entrepris dès que les subventions auront été accordées. « Ce projet de 7 millions \$ nécessite que des fonds soient dégagés. »

L'ENVIRONNEMENT

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

Enquête sur un déversement dans la rivière Cap-Rouge

Le ministère de l'Environnement du Québec enquête sur un déversement de produits toxiques dans les eaux de la rivière Cap-Rouge, près de Québec. La compagnie Anacolor ltée, de la rue Saint-Félix, spécialisée dans l'anodisation et la peinture du métal, aurait en effet jeté une quantité indéterminée de soude caustique et autres produits dans la rivière.

« L'Environnement les avait à l'oeil depuis un certain temps », explique le maire de Cap-Rouge, André Juneau. M. Juneau ajoute qu'il n'y a qu'une seule industrie dans sa municipalité. Cette entreprise, c'est Anacolor (87) ltée.

C'est environ une semaine avant la fin d'octobre que des citoyens, ayant constaté que l'eau de la rivière avait une drôle de couleur, ont porté plainte à la municipalité qui a fait appel à la police de Sainte-Foy. De concert avec le ministère de l'Environnement, l'enquête a mené directement à la compagnie Anacolor.

Cette industrie n'est pas encore reliée au réseau d'égouts de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) et ses eaux usées, qui doivent être préalablement traitées, vont directement à la rivière. Le raccord au réseau doit se faire au cours des prochaines semaines.

Le ministère de l'Environnement enquête également sur le fait qu'Anacolor aurait envoyé des barils de produits toxiques au terrain d'enfouissement sanitaire de Saint-Lambert, sur la rive sud; la loi sur l'environnement interdit d'enfouir des déchets toxiques ou dangereux dans un dépot.

Le directeur de la Direction régionale de l'environnement, Michel Gauvin, a mentionné, hier, que l'enquête tiendra également compte d'autres plaintes qui auraient été portées antérieurement par les citoyens et que, s'il y a lieu, des accusations seront portées.

Permis de polluer ou de tuer ?

Un porte-parole du groupe écologiste Les ami-e-s de la Terre de Québec, Richard Allaire, s'élève contre un projet du gouvernement fédéral qui songe à autoriser des « permis de pollution » (LE SOLEIL, 26 octobre, p. C-1). Ottawa veut en effet importer des États-Unis un programme controversé du gouvernement Bush permettant aux industries les plus polluantes « d'acheter » le droit de polluer, dans la mesure où les objectifs régionaux de contrôle de l'air sont atteints. « Encore une fois, l'économie capitaliste aura le droit de tuer l'écologie au nom du profit et de la rentabilité. Un profit qui servira à acheter un permis de pollution. À longue échéance, le permis de pollution serait un permis de tuer », commente M. Allaire.

Les HAP : les pires contaminants

Le magazine Forêt Conservation de novembre 1989 lance un cri d'alarme sur les fameux HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) qui figurent maintenant en tête des contaminants toxiques jugés d'intérêt prioritaire par le gouvernement canadien. Les HAP, c'est reconnu, causent indéniablement le cancer. Au Québec, les différents moyens de transport routier et aérien libèrent chaque année plus de 100 tonnes de HAP dans l'atmosphère. Les cheminées industrielles en crachent. Le brûlage des produits forestiers en libère une quantité impressionnante. Ces contaminants gazeux que sont les HAP collent aux poussières avant de se déposer sur le sol ou être transportés sur de longues distances. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean reçoit à lui seul 40 % des émissions totales de HAP au Québec, comparativement à 20 % pour la région de Montréal.

Lutte aux pluies acides

La Beauce et l'État du Maine viennent de signer un protocole visant à lancer une campagne d'information, de sensibilisation et de mobilisation dans la lutte contre les pluies acides. Le président de l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides (AQLPA), André Bélisle, a souligné que 87 % de la forêt québécoise souffre de dépérissement, 30,000 lacs sont acides et que 25 % de la main-d'œuvre du Québec (foresterie, agriculture et tourisme) voit son gagne-pain menacé par la pollution atmosphérique.

Papiers Scott et le recyclage

Tous les produits de la compagnie Papiers Scott ltée (Cottonelle, White Swan, Viva, Scotties, Cashmere, Duvet, ScottTowels), contiennent maintenant jusqu'à 90 % de matières recyclées. Une nouvelle usine de \$31 millions est en construction à Crabtree, au Québec, et elle fabriquera des pâtes recyclées.

Peinture « peu » polluante

Le président de Peinture Internationale (Canada) ltée, Jacques Mayer, a bondi sur son siège lorsqu'il a lu dans LE SOLEIL que sa nouvelle gamme de peinture latex Ecolor pouvait être jetée dans l'eau sans aucun risque de pollution. Voulant rectifier « l'enthousiasme débordant » de son représentant pour l'Est du Québec, M. Mayer a expliqué que les problèmes de l'environnement ne peuvent être « manipulés pour des fins simplement mercantiles ». Ainsi, la nouvelle peinture Ecolor, bien qu'elle ne contienne pas de mercure et que son niveau de composés volatiles organiques corresponde aux nouvelles normes du gouvernement fédéral, demeure un produit « un peu polluant, même si c'est un pas extraordinaire en avant pour protéger et sauvegarder notre environnement ».

LES
DESIGNS

“Vous avez quelque chose
contre les imitations, vous?”

“OUI, J'SAIS... J'AI LE LOOK MADONNA.
ET PUIS? L'IMPORTANT, C'EST QUE JE
SOIS BIEN DANS MA PEAU, PAS VRAI?
PUIS DES IMITATIONS Y EN A PLEIN...
CERTAINES MÊME SONT PLUS VRAIES
QUE NATURE... SANS EN PAYER LE PRIX.
PRENEZ LES CANAPÉS EN “SOFTOUCH”
DE CHEZ SOFA DESIGN. ÇA RESSEMBLE
À DU CUIR, C'EST SOUPLE COMME DU
CUIR... ET EN PLUS, C'EST FACILE À
ENTREtenir... MOI, J'Y VAIS POUR LE
LOOK ET... POUR LE PRIX! VOUS DEVRIEZ
M'imiter!”

SOFA DESIGN, 10, RUE COURCELETTE
QUÉBEC, TÉLÉPHONE: (418) 681-2302



POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos conceptions de rénovation

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00



Un chef algonquin réclame des accusations criminelles contre la SQ

Dans une lettre au ministre de la Sécurité publique, M. Sam Elkas, le chef des Algonquins du lac Barrière, M. Jean-Maurice Matchewan, demande que des accusations criminelles pour voies de fait avec une arme et menace de mort soient portées contre des agents de la Sûreté du Québec.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Bande vidéo à l'appui, le chef Matchewan soutient que la SQ a fait un usage excessif de force et qu'une menace de mort a été proférée lors de son arrestation, le 17 octobre.

« Au cours de mon arrestation, écrit M. Matchewan au ministre Elkas, plusieurs personnes ont été blessées, y compris une femme et son enfant qui étaient près de moi au moment où je fus attaqué. Aussi, au cours de cette arrestation, un de vos officiers a proféré une menace de mort à un des membres de ma communauté. »

La séquence vidéo montre effectivement une femme et un enfant qui sont bousculés au moment où des policiers se précipitent sur le chef algonquin pour le maîtriser.

À cet instant, d'autres policiers s'interposent, visiblement pour empêcher une éventuelle intervention des Algonquins qui sont sur les lieux. On entend clairement un de ces policiers lancer un avertissement en anglais à un des hommes présents et terminer sa phrase par les mots « you die » (tu meurs).

Au cabinet de M. Elkas, on indique qu'un complément d'enquête interne portant sur ces événements est en cours à la SQ et que le ministre recevra un rapport de cette enquête d'ici une semaine.

Quant au chef Matchewan, il fut libéré le jour même de son arrestation, en octobre, sur une promesse à comparaître. Plusieurs contacts entre policiers et Algonquins s'étaient produits au cours des semaines précédentes cet incident.

Les autochtones ont en effet bloqué la route 117, dans la réserve La Vérendrye, près de Maniwaki, afin d'empêcher les compagnies forestières de couper des arbres sur ce territoire. Les Algonquins du lac Barrière sont présentement en conflit avec le ministre délégué aux Forêts, M. Albert Côté.

Exploitation forestière

Déjà 55 % de la forêt de la réserve La Vérendrye a été rasée par les compagnies forestières et les Algonquins réclament d'être consultés avant que le ministre ne confirme aux compagnies forestières l'octroi de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier valide pour 25 ans, comme le prévoit le régime forestier adopté en 1986.

En compagnie des députés péquistes Denis Perron et Jean-Pierre Jolivet, l'administrateur des Algonquins de lac Barrière, M. Michel Thuskay, et l'avocat des autochtones, Me Gérard Guay, a rencontré la presse hier.

M. Thuskay a expliqué que les 430 membres de sa bande, parquée sur une réserve de 59 acres, dépendent des ressources du territoire pour leur subsistance et



Les Algonquins du lac Barrière sont présentement en conflit avec le ministre délégué aux Forêts, M. Albert Côté.

que de la coupe à blanc a été effectuée à quelques kilomètres seulement de la réserve.

Dans leurs revendications, ces Algonquins ont d'ailleurs reçu un appui unanime de l'Assemblée des premières nations, souligne Me Guay, selon qui le ministre Côté « est dans la poche des compagnies forestières ».

Quant aux députés péquistes, ils s'insurgent également contre le fait que M. Côté « se soit enfoncé dans une procédure irréversible » et condamne le ministre pour ne pas avoir pris le temps de s'entendre avec les Algonquins avant d'offrir aux forestières des contrats d'approvisionnement qu'il ne lui reste plus qu'à signer et dont le contenu demeure secret.

Selon M. Jolivet, la loi permettait au ministre d'attendre six à huit mois avant d'accorder ces contrats alors que M. Côté n'a consenti qu'une période de 90 jours pour discuter avec les Algonquins, délai qui prend fin au début de janvier.

Vols militaires à basse altitude

Des autochtones réclament 5 milliards \$ de compensation

Par une action déposée cette semaine en cour fédérale, 157 autochtones du Québec et du Labrador réclament une compensation de plus de 5 milliards \$ en dommages et intérêts. Ils demandent de plus l'émission d'une injonction interdisant les vols militaires à basse altitude au-dessus de leur territoire.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Cette action a été prise contre le gouvernement canadien mais aussi contre l'Allemagne, la Hollande et la Grande-Bretagne, pays dont des appareils militaires effectuent aussi des vols à basse altitude au-dessus du Labrador et du Nord-Est québécois.

Parmi les demandeurs dans cette affaire se trouvent des autochtones de La Romaine, Min-

gan, Natashquan et Malinotnam, sur la Côte-Nord québécoise. Le dossier est piloté par la Naskapi-Montagnais-Innu Association, dont le siège est au Labrador.

En plus de réclamer la cessation des vols, les demandeurs veulent que la cour interdise au Canada d'offrir à ses alliés de l'OTAN l'utilisation de ce territoire comme centre d'entraînement pour les armes de combat tactique, ce qui porterait à 45 000 le nombre annuel de vols.

À l'appui de leur demande d'in-

jonction, les autochtones évoquent que jamais ils n'ont cédé leurs droits sur ces territoires.

Pour justifier les compensations en dommages et intérêts qu'ils réclament, ils plaident de plus que les vols à basse altitude les privent de leurs activités traditionnelles et les chassent de leur territoire. Plus précisément, on évoque les dangers causés par le bruit, la terreur vécue par les enfants et la contamination de la chaîne alimentaire par les émissions d'échappement et le versement de carburant.

La réclamation des 157 demandeurs porte sur 5 milliards \$ en dommages et intérêts « généraux », 5 millions \$ en dommages et intérêts « spéciaux » et 50 millions \$ en dommages et intérêts « très sévères et exemplaires ».

Appui du PQ

Hier, le porte-parole du Parti québécois et député de Duplessis, M. Denis Perron, affirmait la solidarité du PQ avec les Montagnais et Attikameks du Québec.

La semaine dernière, le président du Conseil autochtone Attikamek-Montagnais, M. Georges Bacon, annonçait la décision du conseil d'envoyer une délégation à Rome pour obtenir l'appui du pape Jean-Paul II dans cette bataille.

Selon M. Perron, tous les Québécois doivent appuyer les revendications des autochtones. Le député de Duplessis ajoute trouver curieux que ce soit le ministère de la Défense nationale qui ait produit l'étude d'impact publiée récemment. Cette étude concluait que le projet de base de l'OTAN au Labrador n'aurait que des effets mineurs sur l'environnement.

Dans Portneuf, la 2e Opération Nez Rouge aura plus d'ampleur

PORTNEUF — La deuxième Opération Nez Rouge, dans Portneuf, aura plus d'ampleur que l'année précédente.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Les automobilistes portneuvois, qui ne s'estimeront pas en état de conduire leur véhicule durant la période des Fêtes, pourront en effet s'offrir les services d'un « chauffeur privé » une fin de semaine de plus cette année.

La campagne de prévention contre la conduite automobile avec facultés affaiblies se déroulera du 7 au 30 décembre, les jeudi, vendredi et samedi soir. L'an dernier, les 250 bénévoles de Nez

Rouge ont accompli environ 150 voyages, selon M. Jacques Houde, coordonnateur de la campagne dans Portneuf.

Cette année, M. Houde compte recevoir l'aide de plus de 310 bénévoles. Sans se prononcer officiellement au nom de l'organisme, celui-ci croit « personnellement » que le nombre de voyages va doubler.

Pour la deuxième année de suite, la campagne est placée sous la présidence d'honneur du député-ministre de Portneuf, M. Michel Page.

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos projets de rénovation.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 9h00 à 17h30 Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

PLACIDE GABOURY

Fin de semaine de réflexion les 9 et 10 décembre à Saint-Feréol-Les-Neiges

150\$ coucher et repas inclus

Information: 663-3162

VITAMINES Shaklee

Aimée et Roland Gauvin (Québec)

527-1955

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE

Dr J.R. Clément m.d.

C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S.

♦ VERRES DE CONTACT	♦ LENTILLES JETABLES
♦ Correction de l'astigmatisme	♦ Pathologies reliées aux verres de contact
♦ Lentilles double foyer	♦ Examen de la vue

PLACE DE LA CITÉ

2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy, QC G1V 4T3 (418) 654 1488

PROBLÈMES DE CHEVEUX?

Chute de cheveux, pellicules, cheveux gras...

ALTAKE

La formule conçue et créée pour vous

ALTAKE

est en ce moment en vente dans les salons de coiffure pour hommes et femmes

pour seulement 19.95\$

Distributeur **CAPILEX BEAUTÉ INC.**

le manoir MANRÈSE

RÉSIDENCE POUR LES RETRAITÉS

CONFORT • SÉCURITÉ • BIEN-ÊTRE

MAGNIFIQUE VUE SUR LES LAURENTIDES

STUDIOS DISPONIBLES

SUR DEMANDE

2 REPAS PAR JOUR ET ENTRETIEN MÉNAGER INCLUS À PRIX TRÈS COMPÉTITIFS!

Venez visiter nos appartements modèles

le manoir MANRÈSE

• un choix de studios, 3 1/2 et 4 1/2 (semi-meublés)

• surveillance vidéo aux portes principales

• infirmières 24 heures/jour

• service de pastorale

• minibus

• activités sociales

• salle à manger (repas facultatifs)

• balcons individuels

• piscine intérieure

• salon de coiffure

• accommodation

• médecin, podiatre

• salons pour les loisirs et la détente

• bibliothèque

• service bancaire par la caisse populaire Belvédère

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 10 heures à 17 heures le samedi fermé le dimanche de 13 h à 17 h

Bureau de location: 700, avenue Murray, Québec Tél.: 683-6438

IMBATTABLE ÉCONOMIQUE PRATIQUE

paletot d'hiver

pour hommes et jeunes hommes

super-prix: 94.95\$

MODÈLE: Style trench d'allure ample, petit collet avec boutonniers simple, ceinture à la taille.

TISSUS: "Extérieur" (35% polyester, 65% coton) "Intérieur" (100% nylon) "Remplissage" (chaude doublure pour l'hiver (100% polyester). Couleurs et grandeurs assorties.

La où on vous en offre toujours plus!

Peut différer légèrement du modèle illustré.

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

• 4080 BOUL. STE-ANNE MONTMORENCY PRÈS DES CHUTES

• GALERIES DE LA CAPITALE (PRÈS DE LA BAIE, 2^e ÉTAGE)

• PLACE DES 4-BORGEAIS ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE-BORGEAIS STE-FOY

• CENTRE D'ACHATS CANADIEN Québec

• PLACE LAURIER MAIL SUD-OUEST, 2^e NIVEAU PRÈS DE LA BAIE

• PLACE FLEUR DE LYS PRÈS DE LAURA SECORD

7h30 à 9h

Petits déjeuners Conférences

- Êtes-vous intéressés à augmenter vos revenus?
- Est-il possible de collaborer avec son compétiteur?
- Comment s'entourer de bons collaborateurs (Networking)?

Mme Hélène Marcoux

Spécialiste en rebirth et polarité vous entretiendra de la collaboration et/ou de la compétition

Date: 16 novembre 1989

Heure: 7h30 à 9h

Lieu: Hilton Québec Salle Sainte-Foy

Prix: Déjeuner-santé (inclus) 15\$ membre et ami(e) enregistré(e) 18\$ non-membre

Réservation: avant le 13 novembre Brigitte Tremblay, 651-8575

Personne-ressource: Frances Boyte 653-9469

RAPSI

La Compagnie des Montagnes et Forêts

cuir Tendresse...

Des vêtements authentiques et confortables dont la femme et l'homme contemporains ne se lassent pas. La perfection tant par le choix des peaux que par l'exécution de la coupe et des finitions. Alors, cédez à la tentation. Il n'y a pas de folie plus raisonnable...

Directement du fabricant: Blousons et vestes en cuir et en daim. Vêtements en agneau renversé.

31, rue de la Canoterie Québec

Vieux-Port (en arrière du Mobilier International)

(418) 692-5446 (418) 692-2447

COMPAGNIE DES MONTAGNES ET FORÊTS

OUVERT TOUS LES JOURS MÊME LE DIMANCHE

Dans les délibérations administratives

Les médecins en milieu hospitalier veulent intervenir

Les médecins en milieu hospitalier ont l'impression d'être considérés comme de vulgaires dispensateurs de soins. Ils se sentent mis à l'écart des décisions administratives de l'hôpital. Par les temps qui courent, ils sentent d'autant plus l'importance de prendre part aux délibérations administratives que les contraintes budgétaires des hôpitaux risquent d'influencer la qualité des soins.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Le message était clair, hier, en cette deuxième journée de congrès de l'Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec (ACMDP) : les médecins sont le pivot du système de santé, ils ne participent pas à l'administration des hôpitaux, il est temps de réagir.

Les orateurs invités dont le Dr Camille Laurin, ex-ministre de la Santé dans le régime péquiste, et

le Dr Augustin Roy, président de la Corporation des médecins, ont dénoncé le peu de place offert aux médecins : un seul siège au conseil d'administration de l'hôpital. Le conseil des médecins dentistes et pharmaciens de l'hôpital n'a malheureusement qu'un rôle consultatif et peut facilement être ignoré, a fait remarquer Camille Laurin.

Pourtant, avant l'avènement du régime public d'assurance-maladie, au début des années 70, « le médecin régnait en maître, il n'était contesté par personne, ni par le gouvernement ni par l'adminis-

tration de l'hôpital », a rappelé le Dr Roy. Les médecins sont nostalgiques du bon vieux temps où tout le monde les saluait d'un respectueux « bonjour, monsieur le docteur ».

Un peu la faute des médecins, mais...

Le Dr André Aubry, président de l'ACMDP, admet que les médecins ont leur part de torts, qu'ils se sont toujours désintéressés des problèmes financiers de l'hôpital. Mais de son côté, le gouvernement ne leur a jamais laissé beaucoup de place. À preuve, dans ses grandes orientations, Mme La Voie-Roux enlève le peu de pouvoir des médecins en ne prévoyant aucune place particulière pour eux sur les conseils d'administration des établissements.

« On ne veut pas être que de simples endosseurs de la décroissance, on veut prendre part aux

décisions », dit le Dr Aubry. Pour cela, il faut trouver une structure qui permettrait aux médecins de continuer leur pratique tout en participant à la gestion de l'hôpital.

Pour influencer le gouvernement en matière de santé, les médecins n'ont pas d'autre choix que d'emprunter la voie de la politi-

que, estime le Dr Aubry. Le Dr Augustin Roy encourage aussi les médecins dans ce sens : « Les médecins doivent sortir de leur bureau, s'impliquer publiquement dans les problèmes régionaux », leur a-t-il dit.

Tout en encourageant le regroupement des CMDP des divers hôpitaux, le Dr Camille Laurin

suggère, quant à lui, la création d'un Conseil supérieur de la santé, pour conseiller le gouvernement. Ce conseil, qui regrouperait des médecins cliniciens et des représentants des diverses associations de médecins, jouerait un rôle similaire au Conseil supérieur de l'éducation et au Conseil de la science et de la technologie qui existent déjà.

Les infirmières du Québec signent leur première convention collective

Infirmiers et infirmières du Québec pourront à court terme bénéficier des nouvelles conditions prévues dans leur première convention collective puisque celle-ci a été officiellement signée hier midi.

par ANDRÉ DIONNE
LE SOLEIL

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, les représentants de la FIIQ et ceux du comité patronal ont mis un terme à cette dispute qui durait depuis sept mois entre l'État et les 40 000 salariés affiliés à cette fédération.

Une entente de principe avait été convenue le 13 septembre dernier puis ratifiée par les membres de cette centrale la semaine suivante.

Les deux parties, dans des communiqués respectifs, ont vanté les mérites de cette entente, principalement le redressement salarial souhaité par les infirmières.

Le représentant patronal, M. Yves Neveu, a souligné que le contenu de ce nouveau contrat « reflète dans une bonne part les changements souhaités par les infirmières et permet également aux établissements certains assouplissements favorisant une plus grande stabilité des ressources et une meilleure organisation du travail ».

Loi 160

Pour sa part, la présidente de la FIIQ, Mme Diane Lavallée, si elle reconnaît la valeur de l'entente, souligne néanmoins que l'application « outrancière de la loi 160 et de ses sanctions ne favorisera nullement la mise en place des différents correctifs prévus dans cette convention collective ».

Au contraire, poursuit-elle, cela contribuera « à dégrader le climat de travail et à neutraliser les gains obtenus lors de la négociation ».

Rappelons que ces travailleurs ont été durement touchés par les sanctions de la loi 160 sans avoir bénéficié des nouvelles conditions monétaires prévues dans la convention signée hier.

D'autre part, Mme Lavallée a souligné le fait que la majorité des infirmiers et infirmières du Québec jouiront dorénavant des mêmes conditions de travail contrairement à la pratique passée. Autrefois, ces professionnels de la santé étaient regroupés au sein de trois fédérations distinctes alors qu'un autre groupe était représenté par la CSN, ayant donc des conditions de travail différentes selon leurs affiliations.

Aujourd'hui, seule la Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ) représente un groupe important de ces travailleurs qui n'ont pas joint les rangs de la FIIQ.

Révision des décisions de la CSST : une réforme aura lieu

(D'après PC) — Le ministre du Travail Yves Séguin a annoncé, hier, qu'il procéderait dans les prochains mois à une réforme en profondeur des mécanismes de révision des décisions de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

En outre, le ministre a fait savoir que dès le mois prochain, la CSST cessera de contester d'elle-même les dossiers de travailleurs accidentés devant la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles (CALP).

Le ministre a déploré que 10 000 dossiers soient présentement en attente d'être réglés par la Commission d'appel, certains depuis 20 mois.

M. Séguin affirme que la réforme qu'il veut entreprendre, à la suite d'une consultation auprès des milieux syndical et patronal notamment, a pour but de rétablir dans les faits la présomption favorable au travailleur accidenté prévue à la loi.

Décision changée

Un citoyen de Neufchâtel, près de Québec, a dû jeûner durant une

semaine pour amener la CSST à réviser sa décision de lui retirer ses prestations.

M. Réal Rénaud, 45 ans, avait appris verbalement, il y a huit jours, que ses prestations lui seraient retirées par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Il décidait le lendemain d'entreprendre une grève de la faim pour protester contre la décision qu'il jugeait injustifiée, compte tenu d'un jugement de la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles, rendu le 10 octobre, qui lui était pourtant favorable.

Alertée par ce citoyen au cours de la semaine, la Presse canadienne apprenait hier, de la bouche de M. Jean-Louis Morency, du bureau de Québec de la CSST, que « la décision a été changée ». M. Morency n'a pas expliqué pour quels motifs.

Loi sur le patrimoine L'exemple était incomplet

La semaine dernière, Jean Lambert, le président de la Chambre des notaires du Québec, accordait une entrevue au SOLEIL. Pour illustrer les incohérences juridiques contenues dans la loi sur le patrimoine, M. Lambert avait donné un exemple. Tel que rapporté, cet exemple était incomplet et il a semé l'inquiétude chez les Québécois, causant de nombreux désagréments aux notaires oeuvrant dans le secteur privé.

Le passage incomplet se lisait comme suit : « M. Lambert donne l'exemple d'une femme qui serait propriétaire d'une maison entièrement payée au moment de son mariage ; cette maison ne ferait pas l'objet de partage au moment de la dissolution du couple. Cependant, si la femme décide de la vendre et que le prix obtenu sert à acquérir une résidence familiale ou secondaire (chalet), il est possible que cet immeuble soit soumis à la nouvelle loi.

Toutefois, si le prix de vente est réinvesti dans un compte de banque, des investissements financiers, des valeurs mobilières, un immeuble à bureaux ou tout autre avoir semblable, ces biens ne seront pas soumis à la nouvelle loi.

Voici plutôt ce qu'il aurait fallu lire : M. Lambert donne l'exemple d'une femme qui serait propriétaire d'une maison entièrement

Scintillant
de Rêves

pour le solde de vos achats, bénéficiez du
PAIEMENT EN AVRIL '90

sans intérêt, aucuns frais

pour commander: 1-800-463-7209

CARRIER INC.
l'art de composer
avec le design

Riche fini chêne légèrement blanchi.
L'ensemble comprend une table rectangulaire aux dimensions généreuses de 97 cm par 138 cm avec ouverture possible à 184 cm ainsi que 4 confortables chaises également d'une construction de qualité supérieure.

1 599^{95\$}

Buffet L 138 cm P 46 cm H 77 cm **719^{95\$}**

Huche L 127 cm P 38 cm H 122 cm **760^{\$}**

DécoMeuble

LIVRAISON GRATUITE
SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471 ET 1-800-463-7215

* Les détails de nos modes de paiement sont affichés dans nos magasins.
* Les articles de cette page ne sont pas disponibles à notre Centre des soldes.

Vanier

Sainte-Foy

Charlesbourg

Beauport

Québec (CENTRE DES SOLDÉS)

100, Chabot (près des Halles Fleur de Lys) 683-9600 2635, Hochelaga (Place de la Cité) 657-6902 8500, Henri-Bourassa 627-3073 4175, boul. Saint-Anne 667-7851 430, Saint-Sacrement 681-4124

Pourparlers sur la réforme du Sénat

Bourassa se défend d'avoir marchandé le lac Meech

OTTAWA — Le premier ministre Bourassa s'est bien défendu, hier, d'avoir marchandé l'accord du lac Meech en retour de la réforme du Sénat.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Nous avons toujours dit que la réforme du Sénat devait être prioritaire dans la deuxième ronde », a-t-il plaidé, expliquant que le Québec ne prendrait aucun « engagement politique » en faveur de l'une ou l'autre formule qui pourrait être proposée. M. Bourassa a assuré que le conseil des ministres ne discutera pas du contenu

d'une éventuelle réforme du Sénat avant la ratification de l'accord du lac Meech.

Un de ses principaux conseillers en matière constitutionnelle, M. Jean-Claude Rivest, a fait valoir que cette adhésion au principe d'une réforme du Sénat n'est pas nouvelle puisque que le livre beige qui avait été publié par le Parti libéral du Québec au début des années 1980, à l'époque où M. Claude Ryan en était le chef, contenait déjà un projet de Cham-

La conférence des premiers ministres

bre des régions dont les membres auraient été nommés par les provinces.

Aucune discussion sur le sujet n'a eu lieu depuis, de sorte que la discussion devra être reprise à un éventuel congrès. Au cours des prochains mois, le gouvernement se contentera d'indiquer des

perspectives », explique-t-on, mais il ne se commettra sur aucun projet particulier.

Effort d'optimisme

Même si la conférence d'Ottawa n'a fait faire aucun progrès à l'accord du lac Meech, M. Bourassa a fait de gros efforts pour se montrer positif.

« Plusieurs disaient que ça pourrait consacrer l'enterrement, ce n'est pas le cas », a-t-il déclaré, soulignant que le premier ministre de Terre-Neuve, M. Clyde Wells, avait renoncé à retirer officiellement l'appui de sa province à l'accord du lac Meech.

« On peut demeurer confiant à

la suite de cette conférence », a même soutenu M. Bourassa, qui compte essentiellement sur « l'évolution du temps » pour faire entendre raison aux opposants. « Sept mois, c'est long. M. Wells a été convaincu en deux jours de ne pas retirer son support », a-t-il dit. Alors que le sénateur Lowell

Murray sillonnera le pays au cours des prochains mois, M. Bourassa n'a pas l'intention de reprendre lui-même le bâton du pélerin. N'étant pas très populaire au Canada anglais ces temps-ci, M. Bourassa a indiqué que c'est au Québec qu'il prècherait en faveur de l'accord du lac Meech.

Optimisme modéré du sénateur Beaudoin

OTTAWA — De l'avis du constitutionnaliste Gérard Beaudoin, la conférence des premiers ministres n'aura pas été inutile dans le dossier de l'accord du lac Meech. « Il y a encore de l'espoir. »

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Présent sur place pour suivre les délibérations publiques et les conférences de presse, le sénateur Beaudoin a conclu à ces deux jours de travail en affichant un optimisme modéré quant aux chances de voir l'entente adoptée avant l'échéance du 23 juin prochain.

Il y a encore beaucoup à faire, convient-il, pour rapprocher les positions de Terre-Neuve et du Manitoba de celles des autres premiers ministres. Mais M. Beaudoin signale qu'en politique, huit mois c'est quand même long, même si ça ne donne quand même pas de temps à perdre.

Il a perçu des signes positifs dans les échanges des derniers jours, même si comme il l'avait prévu, les discussions ont été viriles.

Tout d'abord, signale-t-il, Terre-Neuve a accepté de ne pas déposer sa résolution retirant son appui à l'accord du lac Meech, comme il avait menacé de faire.

La garantie obtenue en échange, soit d'avoir le temps de réexaminer l'accord avant toute proclamation par le gouvernement fédéral, peut aussi être vue selon lui, comme une certaine porte de sortie pour Terre-Neuve advenant que sa position évolue. Enfin, l'ouverture des discussions sur le Sénat doit être vue comme une preuve de bonne foi du fédéral et du Québec démontrant qu'ils sont prêts à agir rapidement pour satisfaire cette demande des provinces de l'Ouest et de Terre-Neuve.

Sur ce dernier plan cependant, le début des discussions amènera vraisemblablement certaines déceptions pour les partisans d'un Sénat élu, égalitaire et efficace, soit la formule dite du triple-E. Le sénateur conservateur prévoit en effet que les pouvoirs que devrait avoir un Sénat réformé, de même que la répartition des sièges sénatoriaux par province, vont sans aucun doute causer des confrontations entre les provinces centrales et celles de l'Ouest et des Maritimes.

« Ça fait 120 ans que l'Ontario et le Québec contrôlent presque la moitié du Sénat » leur demander dorénavant d'avoir le même nombre de sénateurs que l'Île-du-Prince-Édouard et chacune des autres provinces, « c'est demander un gros compromis. »

Par ailleurs, le gouvernement fédéral, tout comme l'Ontario et le Québec qui contrôlent aussi la Chambre des Communes, acceptent sans doute difficilement de voir transmettre au Sénat d'im-

portants pouvoirs. C'est pourtant ce que souhaite l'Ouest et Terre-Neuve afin d'avoir un plus grand mot à dire dans le contrôle des affaires de l'État.

En fait, les négociations seront difficiles. Et il faudra en plus que l'accord du lac Meech soit adopté avant que cette réforme ne puisse être mise en place.

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...



Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

FORMATION DE PRATICIEN EN PROGRAMMATION NEURO LINGUISTIQUE

La P.N.L. est en train de bouleverser les traditions thérapeutiques au Québec par son efficacité et sa rapidité à aider les gens à effectuer les changements désirés.

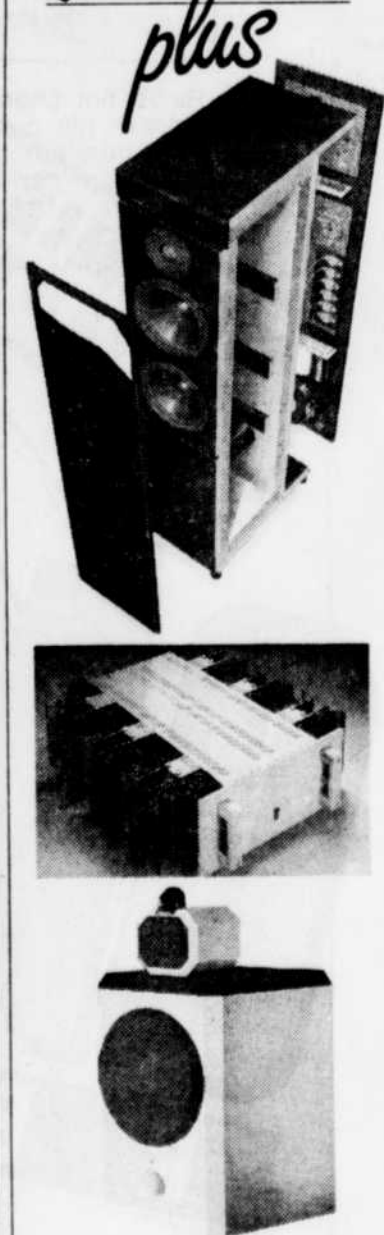
Joignez-vous à ces nombreux intervenants en relation d'aide qui optent de plus en plus pour cette approche d'avant-garde.

Début: 24, 25 et 26 novembre 1989
INFORMATION ET INSCRIPTION:
LA SOURCE 849-1451

* Thérapies brèves aussi disponibles.

la Source
CENTRE DE NEURO LINGUISTIQUE INC.

HAUTE FIDÉLITÉ À QUÉBEC POUR CEUX QUI EXIGENT plus



SIMA
KRELL
CONTERPOINT
MERIDIAN
ACOUSTAT
NAKAMICHI
B & W
QUAD
SOTA

rotac
électronique inc.

2873, chemin Ste-Foy,
Sainte-Foy
Fermé le lundi
6 salles d'écoute
Service spécialisé en audio
et vidéo de toutes marques
Magasin 653-7768
Service 653-4972

Collège Notre-Dame-de-Bellevue
1605, chemin Sainte-Foy, Québec G1S 2P2 681-7781

Un sage placement dans les valeurs humaines et intellectuelles



Collège d'enseignement secondaire

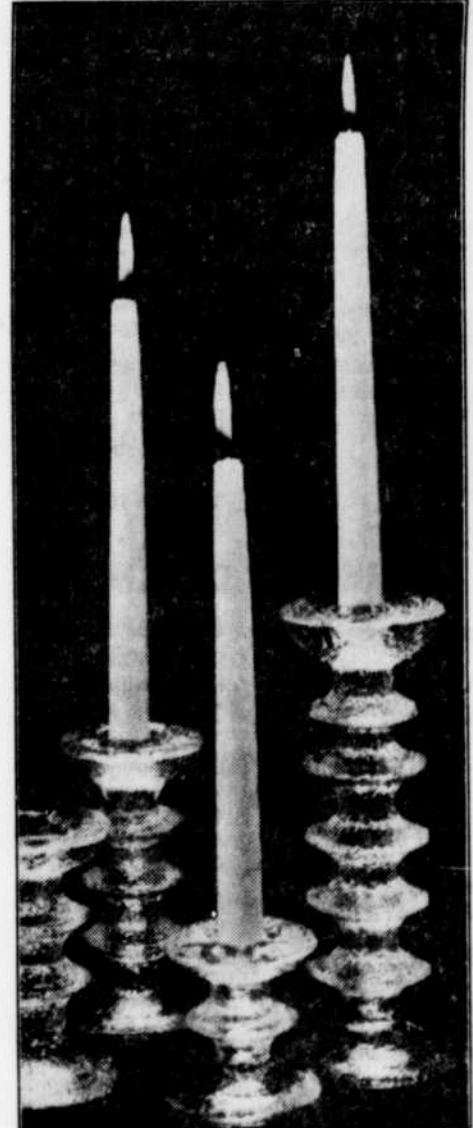
PORTES OUVERTES

Le dimanche 12 novembre 1989
de 13 heures à 16 heures

Cordiale bienvenue à tous et à toutes!

ÉCOLE PRIVÉE DE NIVEAU SECONDAIRE
Un milieu d'excellence pour votre fille

iittala i nuutajärvi



Le petit sigle rouge "i", garantit la qualité et le design finlandais des verres iittala. Ils sont créés par les meilleurs designers de notre temps pour l'utilisation quotidienne de l'homme moderne.

La boutique
Pierre Robitaille

De nouvelles idées pour vos plus beaux cadeaux.
À gauche de l'entrée principale, Place Ste-Foy
653-7260

Guy Brière
POUR HOMME



CONTE ORSINI PAR **Empire**

PURE LAINE VIERGE

PLACE LAURIER

VOISIN DE LA BAIE
653-9208

GUY BRIÈRE FAIT DE VOUS UN HOMME REMARQUABLE.
UN HOMME REMARQUABLE.

L'environnement a fourni un terrain d'entente

OTTAWA — L'environnement a finalement fourni un terrain d'entente aux premiers ministres, à la deuxième journée de la Conférence fédérale-provinciale sur l'économie.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Le premier ministre Brian Mulroney et son homologue terre-neuvien Clyde Wells se sont même entendus pour s'attaquer aux pratiques de la Communauté économique européenne en matière de pêcheries.

La veille, les deux protagonistes s'étaient livrés à un échange pour le moins musclé au sujet de l'accord du lac Meech.

Au cours de la dernière séance publique de la conférence, hier, les 11 premiers ministres se sont engagés envers le principe du développement durable. Ce concept comporte une planification du développement qui tienne compte de la rareté des ressources naturelles et de la fragilité de l'environnement.

Les premiers ministres du Canada et des provinces se sont également engagés à établir une plus grande collaboration dans le domaine de l'environnement, qui respecterait les juridictions des deux paliers de gouvernements tout en éliminant le double-emploi.

Ils ont donné leur appui de principe à une déclaration à cet

La conférence des premiers ministres



effet préparée par le Conseil canadien des ministres de l'environnement. Cette déclaration, qui sera quelque peu modifiée au cours des prochains mois, guidera les diverses administrations en ce qui a trait aux problèmes transfrontaliers, qu'ils intéressent deux provinces ou deux ordres de gouvernements.

« Sans renier nos responsabilités individuelles, il y a des initiatives qu'il est préférable d'entreprendre ensemble plutôt que chacun de son côté, a commenté le premier ministre ontarien David Peterson. J'espère que nous n'aurons jamais de batailles de juridiction là-dessus. »

De son côté, le premier ministre albertain Don Getty a affirmé que la question de l'environnement était trop importante pour permettre un doublement des efforts.

Bourassa

Le premier ministre Robert Bourassa a également accepté de s'engager avec le gouvernement fédéral et les provinces dans un

« partenariat national » qui respecterait tous les ordres de gouvernement.

Les premiers ministres se sont aussi entendus pour affirmer qu'une véritable stratégie nationale de protection de l'environnement devait faire appel à l'entreprise privée et aux simples individus.

M. Mulroney a affirmé que la protection de l'environnement devait commencer à la maison, et que chacun devait se sentir responsable.

« À des degrés divers, nous sommes tous des polluants », a-t-il affirmé.

Il a ajouté que l'entreprise privée avait un rôle à jouer, qu'il s'agisse de dépollution ou de développement de technologies moins polluantes.

« La bataille ne sera gagnée que si l'entreprise privée se place sur la ligne de front », a-t-il déclaré.

Le premier ministre de Saskatchewan Grant Devine a affirmé pour sa part que la solution exigeait un profond changement dans les habitudes de vie des Canadiens, tandis que M. Peterson a fait observer que d'énormes sommes seront nécessaires.

Le gouvernement fédéral a d'ailleurs pris une première mesure en annonçant que les normes

californiennes d'émissions s'appliqueraient aux véhicules de l'année 1994.

Les premiers ministres ont dressé la liste des menaces environnementales qui pèsent actuellement sur le pays, qu'il s'agisse des pluies acides, du réchauffement de l'atmosphère, de la dépletion de la couche d'ozone ou de la déforestation.

Pêches

Le premier ministre de Terre-Neuve a profité de l'occasion pour souligner l'importance du principal problème d'ordre environnemental qui affecte cette province, la surpêche. Les stocks de poissons au large de Terre-Neuve diminuent dangereusement en raison des pratiques des pays de la Communauté économique européenne, qui ne cessent d'outrepasser leurs quotas.

M. Wells a qualifié cette situation de tragédie. Les pratiques européennes violent carrément le principe du développement durable, a-t-il affirmé.

Le premier ministre Mulroney s'est joint aux Terre-neuviens pour condamner ces pratiques.

« Cette destruction volontaire des stocks de la part de partenaires commerciaux du Canada représente une calamité pour l'industrie des pêches de Terre-Neuve », a-t-il lancé.

Centre Vision.
OPTOMÉTRISTES

Dr Esther Mercier, O.D.
Dr Réjean Bergeron, O.D.

Galeries Charlesbourg
626-7519

EXAMEN DE LA VUE • VERRES DE CONTACT • LUNETTES

SAINT-ROMUALD
839-0617

CHARNY
832-0104

PLACE SAINTE-FOY
653-4057

GALERIES CHAGNON
837-4563

GALERIES CHARLESBOURG
626-7519

PLACE LEBOURGNEUF
626-1941



LA SEMAINE DES SCIENCES 1989

4 au 12 novembre

sciencesibilisez-vous!

**SAMEDI
11 NOVEMBRE**

Ville de Québec

L'usine de traitement de l'eau ouvre ses portes à la population
115, boul. de la Rivière, Loretteville

10 h à 15 h

Visitez les laboratoires d'analyse de contrôle de la qualité de l'eau potable et des aliments
1252, chemin de la Canadienne

10 h à 14 h

Reservations: 691-6481

Accès-Sciences

Place Sainte-Foy
Exposition scientifique regroupant 10 kiosques

9 h à 17 h

Union québécoise de conservation de la nature

Manoir Montmorency,
2490 avenue Royale Beauport
Colloque: Environnement et société: à la recherche d'un consensus

9 h à 17 h

Cout: 10 \$ (incluant le dîner)
Inf.: 628-9600

Galerie des arts visuels

Pavillon Casault, # 3732
Université Laval
Rencontre avec Marie-Andrée Cossette, spécialiste internationale en holographie, dans le cadre de l'exposition « Regard nouveau » regroupant 9 artistes

13 h à 16 h

**DIMANCHE
12 NOVEMBRE**

Hôpital de l'Enfant-Jésus

Pavillon Notre-Dame
2075, avenue Vitre
Un hôpital à découvrir... La science et la technologie médicale à votre service

• exposition composée de 11 kiosques d'information
• visites guidées du Centre de recherche en neurobiologie

10 h à 17 h

Musée de géologie

Pavillon Pouliot, salle # 1112, Université Laval
Le tremblement de terre du 25 novembre 1988, une meilleure compréhension du phénomène: Conférenciers:

• Jean-Yves Chagnon, professeur de géologie, Université Laval
• Maurice Lamontagne, sismologue, Commission géologique du Canada

14 h

Hôtel-Dieu de Québec

1, rue de l'Arsenal
350 ans de tradition d'excellence: « Portes ouvertes » sur le Centre de recherche en cancérologie et en hypertension

Visites guidées de 13 h à 17 h

Centre muséographique

Pavillon Casault, # 3545, Université Laval
Un musée de sciences unique au Québec!

13 h 30 à 16 h 30

Adultes: 2 \$ Étudiants et aînés: 1 \$

SAMEDI ET DIMANCHE

Musée du Séminaire de Québec

9, rue de l'Université
Portes ouvertes au Musée
Cout: gratuit

11 h à 17 h

La Grande Oie des Neiges visitera-t-elle toujours le cap Tourmente? (jeux-enigme)

14 h à 15 h 30

Reservations: Luc Gagnon 692-2843

Société linnéenne du Québec

Aquarium du Québec
Faites le « phocus »:
Animation et exposition vous permettant de découvrir la vie marine des phoques

10 h à 16 h

Musée de la civilisation

Expositions:

• du cylindre au laser
• messages

Activités culturelles:

• le corridor d'exploration
Adultes: 4 \$ Étudiants: 2 \$

Groupes d'étudiants 16 ans et moins: gratuit

Inf.: 643-2158

Musée Provancher

Pavillon de la médecine dentaire, # 0657 Université Laval
Avez-vous déjà vu: un kakapo, un courlis esquimaux, une grue blanche? Pour connaître ces espèces rares ou menacées, visitez la collection de spécimens naturalisés

10 h à 16 h

Centre de spécialisation des cultures abritées de l'Université Laval

2450, rue Hochelaga, Sainte-Foy
Fleurs et légumes issus de procédés biotechnologiques:

Visitez les serres

13 h 30 à 16 h 30

Reservations pour visites guidées: France Crochetière 656-3742

Mirabile Visu

La photographie 150 ans après... Colloque sur les enjeux actuels de la photographie
Bibliothèque Gabrielle-Roy
Adultes: 5 \$ Étudiants: 3 \$

Inf.: 692-5347

Musée de géologie

Pavillon Pouliot, 4^e étage Université Laval
Faites la connaissance du monde minéral (atelier et visites)

12 h à 17 h

Maison Chevalier

60, Place du Marché-Champlain
Au temps des machines à vue...

10 h à 17 h

Inf.: 643-2158

Bibliothèque Charles H. Blais

1245, Chanoine Morel, Sillery
La science dans les livres
Lundi au vendredi: 14 h à 21 h
Samedi: 14 h à 17 h
Dimanche: 13 h à 16 h

NOUVEAU!

Le Défi Six/48

Conçu par des professionnels de l'activité physique. ☐ Nautilus Plus lance le Défi Six/48,

un tout nouveau programme d'encadrement éprouvé dont les résultats sont garantis sinon, vous êtes remboursés!

Gratuit! ☐ Abonnez-vous au programme VO₂ Max ou au système Nautilus et inscrivez-vous gratuitement au Défi Six/48 de Nautilus Plus.



DERNIÈRE SEMAINE



50%

de rabais sur les frais initiaux

GARANTIE...

Je m'abonne!

En exclusivité chez

Nautilus



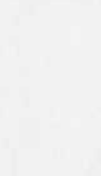
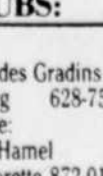
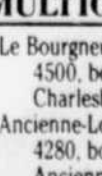
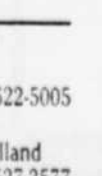
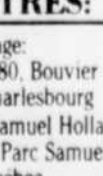
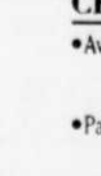
*Informez-vous sur la garantie résultats chez Nautilus Plus

CENTRES:

• Avantage:
1080, Bouvier
Charlesbourg 622-5005
• Parc Samuel Holland:
3, Parc Samuel Holland
Québec 527-2577

MULTICLUBS:

• Le Bourgneuf:
4500, boul. des Gradins
Charlesbourg 628-7524
• Ancienne-Lorette:
4280, boul. Hamel
Ancienne-Lorette 872-0111



Ottawa refuse de modifier sa taxe de vente

OTTAWA — Les premiers ministres ont fait des progrès en vue d'une diminution des obstacles au commerce interprovincial, mais pas au point de signer une entente.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Une telle entente aurait constitué le seul résultat économique concret de la Conférence annuelle des premiers ministres sur l'économie.

Avant même la conférence, les hauts fonctionnaires ne s'attendaient à aucune entente au sujet du principal sujet économique discuté par les premiers ministres, la nouvelle taxe de vente fédérale sur les produits et services.

Effectivement, au cours des deux jours qu'a duré la conférence, tous sont demeurés sur leurs positions: le gouvernement fédéral a refusé de modifier sa taxe de vente, et les premiers ministres provinciaux ont réitéré leur opposition.

Dans sa conférence de presse finale, le premier ministre Brian Mulroney n'a pas même mentionné cette question.

Il n'a pas non plus parlé d'un autre problème qui affecte les finances provinciales, la politique de taux d'intérêts élevés de la Banque du Canada.

Par contre, la question des obs-



tacles au commerce interprovincial semblait prometteuse.

Avant la conférence, les hauts fonctionnaires fédéraux avaient expliqué que les ministres responsables de cette question avaient fait de grands pas dans ce domaine au cours des derniers mois, et s'étaient entendus sur un certain nombre de points. Cependant, à l'époque de la principale rencontre, en août dernier, le Québec était en pleine campagne électorale, et avait préféré réserver sa position.

La Conférence des premiers ministres aurait pu donner lieu à la signature d'une entente dans ce domaine, avaient affirmé les hauts fonctionnaires.

La Chambre de commerce du Québec va apporter son appui au lac Meech

La Chambre de commerce du Québec va apporter son appui au mouvement des hommes d'affaires québécois qui réclament la ratification de l'accord du lac Meech. Un comité spécial sera formé aujourd'hui, à Montréal, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, pour déterminer les mesures tangibles d'action à mettre en oeuvre à cette fin.

par RÉAL LABERGE
LE SOLEIL

« Notre intervention et le soutien qui sera demandé à nos sociétés-membres et 230 chambres affiliées, a précisé au SOLEIL le nouveau président, M. Jean Lambert, se veulent une prise de position reposant essentiellement sur une base d'affaires. »

Des énergies considérables sont dépensées dans ce dossier constitutionnel, a-t-il remarqué,

qui doivent être désormais canalisées vers la question économique.

À son avis, il est plus que temps de mettre le focus sur la mutation rapide qu'entraînent les phénomènes de libéralisation et de mondialisation des marchés, « si nous ne voulons pas manquer un virage indispensable à notre survie économique ».

M. Lambert a rappelé que, dès mai 1987, la chambre provinciale s'est prononcée pour l'accord du lac Meech, après l'avoir analysé

sous l'angle économique et des aspects de diminution du déficit fédéral.

Le nouveau président a encore déclaré que la chambre provinciale approuvait également le projet fédéral de TPS, à l'instar de la Chambre de commerce canadienne.

Mais à la condition que le taux en soit ramené de 9 % à 6 ou 7 % et que les exemptions soient restreintes à des besoins essentiels tels que l'alimentation.

Cet appui est encore conditionnel à une réduction du déficit fédéral qui ne repose pas sur des impôts supplémentaires résultant des revenus de la TPS, mais par une diminution des dépenses de l'administration fédérale.

Personnellement, M. Lambert est d'avis que la réduction du déficit fédéral doit se faire de préférence par des moyens tels que des coupures dans les services de Via Rail, ou une privatisation des activités rentables du couloir ferroviaire Québec-Montréal-Windsor.

Au cours de la prochaine année, l'un des aspects les plus marquants du programme d'action de la chambre du Québec consistera dans une politique d'intervention active, dans le domaine de la formation de la main-d'oeuvre québécoise. La chambre vise surtout une meilleure adaptation professionnelle à l'industrie technologique québécoise, surtout dans le créneau particulier des télécommunications.

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD
1045, CHEMIN STE-FOY
QUÉBEC
FACE HÔPITAL ST-SACREMENT
Gaëtan Richard, md
FRCS(C)
683-4450

GARAGES D'HIVER
PRÉ-ASSEMBLÉS

GARAGE EN AGGLOMÉRÉ (ASPENITE - 1/4")

10' x 16'	245 \$
10' x 20'	275 \$

GARAGE EN CONTRE-PLAQUÉ 5/16"

10' x 16'	389 \$
10' x 20'	429 \$

NOUS VENDONS AUSSI LES ACCESSOIRES DE GARAGE

- Porte de garage
- Pôle de 10 pieds
- Piquet pour courroie
- Courroie
- Anneau pour pôle
- Serre à garage
- Bande élastique avec crochet

Centre de rénovation
Harvey inc.
2795, boul. du Père-Lelièvre, QC, G1P 2X9 **681-6261**

QUALITÉ/PRIX

Macintosh SE

Mémoire 1 Mo
Clavier standard
Disque Rigide 20 Mo, interne
Lecteur 800 Ko, interne

3 195\$

EN PRIME à l'achat GRATUITEMENT l'imprimante ImageWriter II
Durée limitée et quantité limitée

UNE MISE À JOUR DISPONIBLE:
Un lecteur FDHD (1.44 Mo)
Un choix logique à un prix d'aubaine!

MICRO LOGIC
La Solution Logique...!

2786, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, Qc
Tél.: (418) 658-6624

440, 118ième rue
Saint-Georges Est, Qc
Tél.: (418) 228-0005

Pour plus d'informations, contactez un représentant.

ARIA

MODELE 861, fauteuil et tabouret de cuir noir. Choisissez votre position, il pivote, il s'incline!
Reg.: 569 \$

499 \$

MODELE 811, fauteuil et tabouret de cuir noir. Pivotez ou inclinez-vous!

449 \$

VARIATIONS

zip INTERNATIONAL

Le Pré-à-Emporter
DE MEUBLES
zip
CREDIT DISPONIBLE

Québec
Angle boul. Hamel/Henri IV
(418) 871 22 21

Levis, St-David
4447, boul. De-la-rive-sud (rte 132)
(418) 835 15 73

BIENTÔT L'HIVER SERA LÀ...

NOUVEAU! STRUCTURE EN ACIER ...sur certains modèles

SPÉCIAL
GARAGE 10' x 20' BOURGOGNE OU CLAIR (au choix)

• Toile de confection canadienne de première qualité

499 \$ + taxe

VISITEZ NOTRE KIOSQUE
PLACE de la CITÉ
650-9676

ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE
VENTE ET LOCATION
OUVERT LE SAMEDI

CBI

21, MONTCALM, LÉVIS 837-8863

On trouve de tout... même un ami

JEAN COUTU

Format
Nouvelle Senteur Propriété
combustible
températures
chicheer
LA PROPRETÉ
UNE VALEUR
5.99
CHEER
Détergent
à lessive
10 L

économie
Détergent
liquide rose
pour la vaisselle
1 L
1.29
DÉTERGENT
DÉTERGENT

HERTEL
• Détergent à lessive
1 L
• Hertel Plus
909 ml
• Lave et brille
909 ml
AU CHOIX
3.59

ESSE-TOUT
Hi-Dri
TOWELS
7.79
HI-DRI
Esse-tout
2 rouleaux
AU CHOIX

NICE 'N
EASY
Shampooing
colorant
1 application
AU CHOIX
4.99

Personnelle
Shampooing
ou revitalisant
formule Européenne
300 ml
AU CHOIX
1.99

CRÈME POUR LA PEAU
Noxzema
LA PEAU
2.49
NOXZEMA
Crème
médicamenteuse
120 ml

Savon de Beauté
Mild
Savon de Beauté
Mild
Personnelle
Savon en barre
blanc, 3
.99

**DÉPISTAGE DU
CHOLESTÉROL**
Surveillez la date
de la journée santé
du Jean Coutu
le plus près
de chez vous!

CONTAC
FORMULE ANTIALLERGIQUE
À effet continu
Soulage longtemps, efficacement
tous les symptômes de
l'asthme, les allergies
respiratoires, les yeux et
le nez.
12 capsules
AU CHOIX
3.49
CONTAC C, 10
CONTAC AF, 12
Soulage le rhume
des foins ou
la sinusite
AU CHOIX

VITAMINE
VITAMINE
500 mg
100
2.99
1\$

Personnelle
Huile de bain
thérapeutique
480 ml
4.99
HUILE DE BAIN
HUILE DE BAIN
BATH OIL
BATH OIL

ÉCONOMISEZ 1\$
À l'achat d'une boîte de cerises enrobées
de chocolat au lait ou noir MINUET, 300 g
2.99
AVEC COUPON
SANS COUPON **3.99**
Limite 1 coupon par client
Valable du 12 au 18 novembre 89
Remboursement Groupe Jean Coutu

Mirage
COFFEE
CRISP
ROWNTREE
Friandises au chocolat
Format régulier AU CHOIX
2/.89

Participez au concours ne bougez plus
LUMIÈRES, ACTION, UN BEAU SOURIRE!
Avec Jean Coutu et Proctor & Gamble.
Gagnez la chance de gagner 1 des 2
caméscopes de Minolta ou 1 des 4 caméras
35 mm de Minolta. Détails à l'étalage
Nouveau!
soupon de menthe
SCOPE
SCOPE
Rince-bouche
et gargarisme
750 ml
AU CHOIX
3.89

ALZHEIMER
Maladie de la mémoire, maladie
soudaine qui gruge peu à peu ce
que nous avons de plus précieux.
Maladie méconnue. Pourtant, la
maladie d'Alzheimer est la 4^e
cause de décès. Au moins 1
personne sur 7 en sera atteinte. Et
les chercheurs n'en connaissent ni
la cause, ni le traitement.
Vous pouvez participer
à la recherche sur la
maladie d'Alzheimer en
vous procurant la
cassette « Je me
souviens », incluant la
chanson « Tu trouveras
l'horizon » de PETULA
CLARK, dans toutes les
pharmacies ou en
composant
1-800-567-7393.
Je me
souviens...
J'aide les
chercheurs
LES PHARMACIENS
DU QUÉBEC
AQPP

CONAIR
Fer à friser
• Zig Zag
• Triangle
• Ringlets
AU CHOIX
6.99
3\$
HW110
Pèse-personne
AU CHOIX
15.99

HORSERIE
NOUVEAU
Foulard imprimé
Ensemble cadeau
pot-pourri
9.99 14.99
SECRET
#4325
Bas-culottes, AU CHOIX

Ultra fin
SECRET
Ultra
sheer
Achetez-en 1 et
obtenez en 1
du même prix
GRATUITEMENT
10.99

HUGGIES JUMBO
56, 64 ou 88
AU CHOIX
20.49
HUGGIES
Super-minces
Couches jetables
super minces
28, 32,
33, 40,
44 ou 60
AU CHOIX
10.99
Mlle Mew
Dîner au Boeuf
Mlle Mew
Dîner au Boeuf
MLLE MEW
Nourriture pour chats
170 g,
AU CHOIX
2/.89

Québec • 999, av. Cartier • 2090, boul. Ste-Anne • 5, Marie-de-l'Incarnation • St-Georges de Beauve • 8940, boul. Henri-Bourassa • Charlesbourg • 8940, boul. Henri-Bourassa • Beauport • 8940, boul. Henri-Bourassa • Ste-Foy • 8940, boul. Henri-Bourassa • Ste-Anne-de-Beaupré • 10516, Ste-Anne (Place Carnaval) • Lévis • 24, Charles A. Cadieux • Montmagny • 75, Taché o. • Riv.-du-Loup • 240, Lafontaine



* Limite 3 par client
* Valable du 12 au
18 novembre 89

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps, illustrations à titre indicatif seulement. Mille excuses, la loi nous défend de vendre certains produits identifiés par une étiquette vert lime dans nos succursales; lundi, mardi, mercredi après 18h, jeudi, vendredi après 21h30, samedi après 17h et le dimanche, sauf Ontario et Nouveau-Brunswick. Pas de vente aux marchands.

Dès son arrivée à Mirabel, Lech Walesa invite les Canadiens à investir en Pologne

MONTREAL — Le dirigeant du syndicat polonais Solidarité, Lech Walesa, entamait, hier, une visite de quatre jours au Canada, une visite destinée à attirer en Pologne les investisseurs d'ici. M. Walesa, qui est arrivé à l'aéroport de Mirabel, à 16 h hier, a paru surpris de l'accueil impressionnant qui l'attendait.

par MARIO GILBERT
de la Presse canadienne

En fait, la visite de M. Walesa accusait un retard de huit ans, le Congrès canadien du travail et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) l'ayant invité en 1981, au moment des années noires du régime Jaruzelski. M. Walesa n'avait pu, bien sûr, quitter le pays.

Accueilli par une meute de journalistes et une centaine de compatriotes et de syndicalistes, le leader de Solidarité a tenu à remercier les Canadiens qui avaient appuyé la Pologne au cours des dix dernières années. «Celui qui a allumé le feu de la liberté, feu qui se propage maintenant partout dans le monde», comme l'a présenté Mme Shirley Carr, présidente du CTC, a d'entrée de jeu invité les Canadiens à

venir faire des affaires en Pologne.

«Regardez à l'Est, c'est là que se feront les bonnes affaires. Là et ailleurs en Europe de l'Est», a lancé l'ancien électricien du chantier naval de Gdansk.

Au cours d'une entrevue accordée à la Presse Canadienne, M. Walesa a expliqué cet appel urgent aux investisseurs étrangers. «Les Polonais veulent des signes clairs que des réformes sont en cours dans le pays. Que les choses ont changé, en somme. Un de ces signes serait que les banques canadiennes ouvrent des succursales à Varsovie et qu'elles viennent y faire des affaires», a-t-il expliqué par l'entremise d'une interprète.

«Les pays occidentaux regardent ce qui se passe en Pologne et trouvent que c'est très bien. Mais ils ne font rien.»

Le cercle vicieux de la pauvreté

Interrogé au sujet des exigences de la Banque mondiale, qui demande que le gouvernement polonais fournisse les preuves d'une gestion austère de son budget, M. Walesa sourit et voit la question dans l'autre sens.

«La Banque a raison d'exiger des réformes et nous avons raison d'exiger des prêts. Nous allons faire des réformes, mais il faut d'abord que la Banque mondiale nous aide. C'est un cercle vicieux et il faut en sortir.»

Arborant l'épinglette de la Madone Noire, qui ne le quitte plus depuis les événements de 1981, M. Walesa est confiant que les réformes seront accomplies en Pologne.

«Mais sans la Banque mondiale, nous n'allons pas accomplir de telles réformes.»

Le communisme s'effrite

Aux lendemains même de «l'effondrement» du Mur de la

Honte, et au moment où le chef du Parti communiste bulgare Todor Jivkov démissionnait, il importait de demander à M. Walesa ses impressions sur les événements en cours en Europe de l'Est. Le communisme, tel que nous le connaissons, est-il moribond?

«C'est le communisme de monopole qui est fini. Le communisme de parti unique, de syndicat unique, c'est fini. Mais le communisme en Europe de l'Est n'est pas mort. Les valeurs de base sont bonnes: égalité, liberté, justice pour tous.»

«Vous savez, quand l'homme a faim, il est ridicule de l'entourer de chars d'assaut, de murs. Ça n'a aucun sens, c'est aller à l'encontre de la nature.»

Et lorsqu'on lui indique que c'est lui et son syndicat Solidarité, finalement, qui ont amorcé les bouleversements actuels en Europe de l'Est, l'humble travailleur Walesa prend le relais de l'homme d'État. «C'est vous, les médias, les



Lech Walesa accueille avec un plaisir évident les marques d'admiration que lui prodigue une Montréalaise de la communauté polonaise de la métropole.

pays occidentaux, et nous, tout le monde y a participé.»

À peine arrivé, M. Walesa s'en-voit vers Toronto, où il rencon-

tera aujourd'hui le chef du Nouveau Parti démocratique, Ed Broadbent. Il se rendra ensuite à Niagara Falls, puis à Hamilton demain et à Ottawa lundi.

ROUES D'ORIGINE POUR VOS PNEUS D'HIVER
CHOIX DE ROUES POUR VEHICULES AMERICAINS OU IMPORTES
Protégez vos jantes d'aluminium (Mag Wheels) et réduisez vos coûts d'installations (pose, balancement)

3135
à partir de

3215, chemin Sainte-Foy, SAINTE-FOY
658-3326

AVOCATS
GINGRAS VALLERAND BARMA DAWSON LAROCHE

Me Charles R. Amyot **Me Jocelyne Robichaud**

Me Charles R. Amyot et Me Jocelyne Robichaud sont heureux d'annoncer leur association à l'étude GINGRAS VALLERAND BARMA DAWSON LAROCHE.

Me Charles R. Amyot est bachelier en droit de l'Université Laval et fut admis au Barreau du Québec en 1982. Il poursuivra sa pratique concentrée en droit des affaires, civil et immobilier.

Me Jocelyne Robichaud, qui est bachelière en droit de l'Université Laval, a été admise au Barreau du Québec en 1985. Elle continuera sa pratique dans les domaines du droit familial, de la médiation familiale et de la protection de la jeunesse.

Les bureaux de l'étude sont situés au 350, boul. Charest Est, bureau 800, Québec G1K3H5. Tél.: (418) 647-2917

DES SPÉCIALISTES DU NETTOYAGE À DOMICILE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
35 ans d'expérience

NETTOYAGE D'UN CANAPÉ 3 PLACES ET D'UN FAUTEUIL
94⁹⁹

NETTOYAGE DE TAPIS À LA VAPEUR
2 PIÈCES 300 PIEDS MAX **74⁹⁹**
3 PIÈCES 400 PIEDS MAX **94⁹⁹**
4 PIÈCES 500 PIEDS MAX **114⁹⁹**

ESTIMATION GRATUITE
NETTOYAGE DE CARPETTES ET COUSSINS
GRAND MÉNAGE
NETTOYAGE APRÈS INCENDIE ET DÉGÂTS D'EAU

NETTOYAGE MÉTROPOLITAIN
2480, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
954-B, rue Moncton Québec
652-7708 622-6382

Les perles "Mabé"
merveilles de la nature...

Boucles d'oreilles
14 K Rég. 395 \$
SPÉCIAL **235 \$**
Quantité limitée

Avec tout achat de 100 \$ et plus, nous vous remettons cette magnifique pochette à bijoux en velours.
Jusqu'au 30 novembre 89

WRS AVARD
BIJOUTIER-JOAILLIER
2461, chemin St-Louis, Sillery - 653-3115
Réalisation • Restauration • Réparation dans nos ateliers

Parker Duofold.

1896. Secondé de sa plume Parker Giacomo Puccini écrit La Bohème. Depuis, les plumes Parker nous enchantent...

Le Spécialiste du Stylo
PARKER

BIENVENUE

MADAME SIMONE BROUTY
France Ancit, directrice-associée, a le plaisir d'annoncer la venue de MADAME SIMONE BROUTY au sein de l'équipe de CLUB VOYAGES ALFA.

Conseillère chevronnée en voyages, Madame Brouty a une vaste expérience dans la planification de voyages d'affaires, d'agrément et de groupe. Avec l'empressement qui la caractérise, elle est heureuse d'accueillir sa distinguée clientèle au:

920, av. Mainguy, Sainte-Foy
Tél.: 653-6736

Le Conseiller
CLUB VOYAGES ALFA

Restez au beau fixe... en Floride

DERNIÈRE CHANCE!

The New WINSTON TOWERS

À North Miami Beach, vous découvrez au Winston Towers, le condominium que vous désirez acheter depuis longtemps, face à l'océan, à 300 pieds de la plage, là où vous désirez habiter depuis toujours.

264 condos --- plus de 230 unités vendues en moins de 13 mois

Prix: à compter de 75 000\$ US
Occupation immédiate

210, 174th Street, Suite 317, Miami Beach, FL 33160

San Simeon

À North Miami Beach également, vous découvrez le complexe domiciliaire San Simeon et ses superbes Town Houses et villas situées à l'intérieur du California Golf Club.

Seulement 23 unités disponibles
Prix: à compter de 78 000\$ US

21300, San Simeon Way, North Miami Beach FL 33179
Maisons témoins meublées

Environnement d'une entière sécurité - piscine avec patio - bains tourbillon Jacuzzi - court de tennis - salle de jeu. À 5 miles de l'océan, de l'autoroute 1-95 et 2 miles du centre commercial Aventura Mall. Aux deux endroits, vous découvrez que ces habitations appartiennent au même groupe d'hommes d'affaires québécois formé de:

M. André Bilodeau de Bilodeau et Doré, Québec
M. Jean Boisvert et Gaston Tardif, c.a. de Gestion Habitat, Victoriaville
M. Marius Lessard, de Marius Lessard inc. Québec
M. Paul Martin, de Paul Martin inc. La Pocatière
M. Germain Pelletier, de Germain Pelletier ltée, de Mont-Joli

ET PRENEZ QUELQUES MINUTES DE VOTRE TEMPS POUR NOUS VISITER
ou contactez-nous ici-même pour plus de renseignements

68 résidences déjà érigées
201 autres à construire

vous songez à investir en Floride, affaire de climat, faites-le par l'intermédiaire de Québécois, dans un bon climat d'affaires.

POUR RENSEIGNEMENTS

EN FLORIDE
Winston Towers: (305) 931-0955
San Simeon: (305) 653-9898
A QUÉBEC
Marius Lessard: (418) 651-2212
Louis Lessard: (418) 839-6662

A VICTORIAVILLE
Gaston Tardif c.a.: (819) 758-1544
A TROIS-RIVIÈRES
Gilles Boisvert: (819) 373-4256

La fuite du dernier budget fédéral Allégations de parjure

OTTAWA (PC) — Quelques heures après que ses services eurent été retenus par le sergent d'état-major Richard Jordan, de la GRC, l'avocat John Nelligan a annoncé son intention, hier, de « faire des représentations » auprès du juge James Fontana.

Ces représentations, a-t-il précisé, auront comme sujet principal les allégations de parjure faites contre son client par Me John Pearson, au moment où il a annoncé qu'il se retirait de cette cause comme avocat de la couronne.

Il s'agit de la cause de trois hommes, dont le journaliste Doug Small, qui ont commencé à subir leur procès, cette semaine, à la suite de la fuite du dernier budget fédéral.

Le procès a été prorogé jusqu'au 28 mai prochain, à cause justement de la démission de Me Pearson, qui a appris qu'il serait appelé comme témoin dans cette affaire.

Avant de remettre sa démission, l'avocat de la couronne a accusé le sergent d'état-major Jordan de savoir « qu'il pouvait être accusé de parjure », si on l'obligeait à dévoiler certaines conversations.

Corde à linge

Me Leonard Shore, avocat de Normand Bélisle (l'un des inculpés), s'est insurgé contre ces allégations de Me Pearson.

« Laisser cette accusation pendre au-dessus de sa tête pour les six prochains mois est intolérable, a déclaré Me Shore, rappelant ainsi que le procès ne reprendra que dans six mois. Il est sur la corde à linge à sécher pendant six mois.

« Si Me Pearson avait dit cela à l'extérieur du tribunal, je suis certain que l'avocat du policier Jordan l'aurait aussitôt poursuivi pour diffamation. » Mais comme les remarques ont été faites en cour, a-t-il rappelé, Me Pearson jouit de l'immunité.

Le journaliste Small a déclaré à ses collègues, quant à lui, « qu'il pensait beaucoup plus à lui (M. Jordan) qu'à sa propre cause ».

En rendant public, le 26 avril dernier, un résumé du budget fédéral, M. Small a obligé le ministre Michael Wilson à déposer son budget une journée plus tôt que prévu.

Interrogé au sujet de sa démission, Me Pearson a expliqué qu'il avait appris jeudi qu'il serait appelé comme témoin et qu'il n'avait pas d'autre choix que de démissionner le lendemain.

Journalistes

Le sergent d'état-major Jordan a fait savoir, de son côté, que ses supérieurs lui avaient interdit de donner des interviews.

Son avocat, Me Nelligan, a approuvé cette attitude, soulignant que « sa (celle du policier) position était déjà tellement délicate qu'il ne fallait rien faire qui pourrait lui être préjudiciable ».

Au cours du procès, le sergent d'état-major Jordan a raconté qu'il avait refusé de signer l'acte d'accusation, parce qu'il trouvait que les preuves n'étaient pas suffisantes. Son supérieur immédiat a fait de même, de sorte qu'il a fallu un subalterne pour accepter de porter plainte.

Le sergent d'état-major Jordan, de plus, a accusé le commissaire adjoint Henry Jensen, de la GRC, de n'avoir porté des accusations que « pour donner une leçon aux journalistes ».

Il a même accusé le sous-ministre adjoint de la Justice, M. Doug Rutherford, de manquer d'objectivité.

Diplômé en droit de l'université d'Ottawa, M. Jordan est membre de la GRC depuis 18 ans.



UN PNEU, FAUT QUE ÇA PERFORME!

GARANTIE POSE
ET VALVES
HASARD DE ROUTE INCLUSES

Exigez la **performance** Bridgestone

- 1^{re} qualité
- Radiaux de performance
- Ceinturés d'acier

WT-03 Pneu d'hiver
Excellente traction
A compter de
64⁹⁵\$
P145/80 R 12

WT-02 Pneu d'hiver
Améliore la stabilité
et la conduite
A compter de
88⁹⁵\$
P165/70 R 13

WT-06 Pneu d'hiver
Conçu pour
voitures performantes
A compter de
124⁹⁵\$
P185/60 R 14

SF-475 Pneu toutes saisons
Flanc blanc
A compter de
78⁹⁵\$
P155/80 SR 13

SF-471 Pneu toutes saisons
Flanc blanc
A compter de
80⁹⁵\$
P165/70 HR 13

45 POINTS DE VENTE À TRAVERS LE QUÉBEC

LES ADRESSES SONT:

QUÉBEC
128, AV. ST-SACREMENT
681-0511

ANCIENNE-LORETTE
MAXI SILENCIEUX C.T.R. ENR.
872-6099

BEAUPORT
MAXI SILENCIEUX C.T.R. ENR.
666-3237

CHARLESBOURG
MAXI SILENCIEUX C.T.R. ENR.
627-0940

Recherchez
l'enseigne



QUÉBEC
PNEUS BAZAR ENR.
522-1130

SAINT-ROMUALD
SERVICE DE PNEUS R. DUFOUR INC.
839-4197

VILLE VANIER
SUSPENSION & FREINS VANIER INC.
683-3651



COUPLES
MARIÉS AVANT LE 1^{er} JUILLET 1989

**LA LOI
EST
CHANGÉE**
ET VOUS AFFECTERA
AUTOMATIQUEMENT

Consultez le dépliant «PATRIMOINE FAMILIAL»
encarté dans ce journal et téléphonez à
votre notaire parce que votre notaire,
C'EST LE MEILLEUR ENDROIT !



Chambre
des notaires
du Québec

PAR L'INVENTEUR DU

VHS

VIDEO

JVC

QUALITÉ D'IMAGE
HAUTE DÉFINITION

- 4 programmes 14 jours - 181 canaux
- Index - Compteur en temps réel

QUANTITÉ
LIMITÉE
RABAIS DE \$100.

399\$

PROGRAMMATION À L'ÉCRAN



CHARLESBOURG
6975, Henri-Bourassa
623-5760

LÉVIS
563, route 132
835-0469



HITACHI
Performance exceptionnelle

RABAIS DE
50%

Étonnant portatif AM/FM-cassette double cylindrique, haut-parleurs uniques sans angles fixes, lecture continue et transfert rapide de cassette, qualité sonore exceptionnelle.

ord. 198\$

99\$



Télécouleur 21" HITACHI

Contrôle à distance, multifonction unifiée, câblelecteur intégré, 105 canaux, garantie 3 ans pièces et main-d'oeuvre.

529\$

28" stéréo moniteur HITACHI

Télécommande unifiée, câblelecteur 137 canaux, minuterie sommeil, entrée et sortie audio/vidéo, définition 500 lignes.

RÉDUCTION DE 200\$

999\$

4 têtes HITACHI

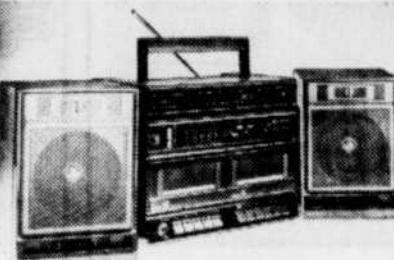
Télécommande adaptable à la plupart des télévisions, programmation à l'écran, câblelecteur, qualité d'image et d'effets spéciaux supérieurs.

599\$

Hi-Fi stéréo HITACHI

Télécommande adaptable à la plupart des télévisions, programmation à l'écran, 4 têtes, effets spéciaux, son stéréo supérieur.

799\$



PORTATIF HITACHI

AM/FM/cassette double, transfert rapide, haut-parleurs détachables, égalisateur graphique.

199\$

300\$ d'accessoires GRATUITS

Trépied, lampe, valise, etc. à l'achat de l'un de nos 25 modèles de caméscopes en magasin.



Caméra VHS HITACHI

Hitachi format standard VHS, obturateur 5 vitesses variables, zoom 6:1, lentille macro, micro antivibr.

1 349\$



Chaîne stéréo console HITACHI

Télécommande unifiée, ampli 100 W total, lecteur laser programmable, cassette double à inversion automatique, correcteur graphique 5 bandes, préréglage de 20 stations, enceintes acoustiques 3 voies, support design inclus.

1599\$

RÉDUCTION DE 400\$

NE PAYEZ QU'AU PRINTEMPS 90

• Conditionnel à l'approbation du crédit • Aucuns frais de crédit avant le 22 février 1990 • Montant minimum de 300 \$ requis



KENWOOD

Un vrai 100 watts par canal

Chaîne stéréo haute fidélité, pleine puissance 100 watts par canal, ampli égalisateur 7 bandes, cassette double, Dolby B, syntonisateur digital AM/FM stéréo avec mémoire, lecteur laser programmable, table tournante à retour automatique, enceintes 3 voies 130 W.

Le tout seulement

1199\$

RABAIS DE 140\$

Chaîne stéréophonique complète pour auto

Radio d'auto digital AM/FM/cassette stéréo, inversion automatique, horloge et affichage numérique, 12 présélections. PLUS: 2 haut-parleurs 2 voies (6" x 9") et 2 haut-parleurs 2 voies (4").

299\$



Boul. de la Capitale, sortie P.-Bertrand Nord 840, Bouvier
627-0840
2, rue Saint-Jean, angle Salaberry
524-8431

La clef de sol

Hydro-Québec : manifestations rue Jarry

MONTREAL (PC) — Au cours du débrayage de 4500 des 14 000 employés d'Hydro-Québec dans la région de Montréal, hier, près de 2000 grévistes ont manifesté devant le siège régional de la société d'État, rue Jarry.

La grève rotative qui a touché la région métropolitaine s'est ouverte par cet important rassemblement devant l'un des édifices d'Hydro-Québec où le « piquetage serré » a entraîné quelques altercations entre grévistes et cadres.

Bloqués par les piqueteurs, certains cadres n'ont pu pendant un certain temps pénétrer à l'intérieur de l'édifice. Quelques di-

zaines d'employés étaient au poste pour assurer les services essentiels comme la réparation des pannes et certains travaux prioritaires.

Au moment où la ville de Mont-

réal était frappée par les grèves tournantes que poursuit le Syndicat canadien de la fonction publique, Hydro-Québec a présenté hier une requête en évocation devant la cour supérieure pour faire déclarer illégale la liste de services essentiels et les grèves déclenchées par ses employés.

Le 5 novembre dernier, le Conseil des services essentiels avait

jugé satisfaisante la liste des services présentée par le syndicat et déclarait légales les grèves rotatives devant se tenir entre le 6 novembre et le 18 décembre.

Dans sa requête, la société d'État soutient que cette décision est « déraisonnable » et que le Conseil a excédé sa juridiction en déclarant ces grèves légales.

Super-Carnaval : un accord en vue

La grève des employés des trois magasins d'alimentation Super-Carnaval de la région de Québec semble tirer à sa fin.

commerce (FTQ), local 503.

Beauport et Lévis se prononcent aujourd'hui sur cette recommandation.

Ces travailleurs en grève depuis le 12 octobre sont regroupés au sein du Syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du

LE SOLEIL

ABONNEMENT

647-3333

Extérieur: numéro sans frais

1-800-463-2362

Heures d'affaires:

Lundi au vendredi: 7h à 17h30

Samedi et dimanche: 8h à 12h

MINI PRIX



De belles coupes, de bons prix... tous les jours!

Coupe et shampoing 8\$
Shampoing, mise en plis 8\$
Permanente 25\$
(coupe et mise en plis incluses)

Aucun rendez-vous!

Consultation gratuite.

Possibilité de crédit.

Les prix ci-dessus diffèrent des prix

du salon Mini Prix à Trois-Rivières.

LaSalle 364-7310 - Place Vertu 335-7770 - Anjou 353-7770 - Brossard 465-1000 - Saint-Jérôme 432-2110 - Laval 682-1200 - Ste-Marthe-sur-le-Lac 491-5000 - Sherbrooke 563-9440 - Trois-Rivières 379-5444 - Rouyn-Noranda 797-2321 - Fleur de Lys 529-9861 - Galeries Chagnon 833-4711

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

loto-québec

Résultats

Provincial

Tirage du 89-11-10

NUMÉROS	LOTS
5213806	1 000 000 \$
213806	10 000 \$
13806	1 000 \$
3806	100 \$
806	25 \$
06	10 \$

Semaine du 89-11-04

	3	4
SAMEDI	810	7586
LUNDI	671	0150
MARDI	709	0511
MERCREDI	357	5463
JEUDI	192	8688
VENDREDI	041	5953

la Mini

Tirage du 89-11-10

NUMÉROS	LOTS
455374	50 000 \$
55374	5 000 \$
5374	250 \$
374	25 \$
74	5 \$
45537	1 000 \$
4553	100 \$
455	10 \$

Banco

Vous pouvez miser jusqu'à 21 n les soirs de tirage

Tirage du 89-11-10 Prochain tirage: 89-11-13

1	2	3	4	5
15	17	20	22	27
39	45	47	53	56
59	60	67	69	70

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispartie entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

UN PRÉJUGÉ DE TAILLE

Tout le monde sait que le lait 2% contient seulement 2% de matière grasse; mais saviez-vous que le lait entier homogénéisé en contient seulement 3,25%? Alors, considérez-le à de plus justes proportions. N'hésitez plus.

BUVEZ LE LAIT QUI VOUS PLAÎT!

Une portion (250 mL) de lait entier contient 9 g de matière grasse et une portion (250 mL) de lait 2% contient 5 g de matière grasse.



Bureau laitier du Canada

Aucune école ne bouge comme l'Externat Saint-Jean-Eudes!

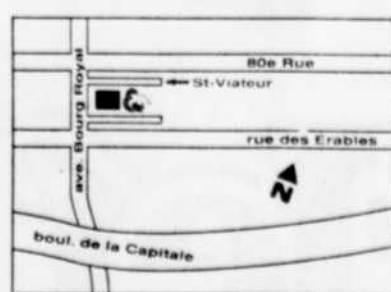
À compter de septembre 1990, l'Externat Saint-Jean-Eudes occupera de nouveaux locaux à Charlesbourg. De nouvelles ressources physiques seront à la disposition de la clientèle étudiante (piscine intérieure, auditorium, locaux de musique et grandes aires de jeux extérieurs). Un service de transport scolaire a été prévu afin de desservir la clientèle des régions éloignées.

L'Externat Saint-Jean-Eudes continuera cependant à offrir le même **projet éducatif** de qualité qui repose sur une bonne relation maître-élève. Dispensant un enseignement secondaire complet pour garçons et filles, l'école assure un suivi pédagogique et disciplinaire personnalisé privilégiant l'ordre et la rigueur dans le respect et l'écoute des jeunes. L'institution offre un plan d'aide financière pour les familles à bas revenus (informations supplémentaires disponibles au secrétariat).

Admission 1990-1991

Les examens d'admission pour le 1^e secondaire se tiendront les **2 et 9 décembre 1989**, dans nos nouveaux locaux (voir plan).

Si vous désirez recevoir notre prospectus ou de plus amples informations, composez le numéro: **529-4565**



Externat saint-jean-eudes
Une école qui bouge!

PORTES OUVERTES

DIMANCHE, 12 NOVEMBRE 1989
Familiarisez-vous avec notre nouvel environnement. Venez à une journée «PORTES OUVERTES»:

• à 11h pour vos enfants, à l'école actuelle (2350, av. du Colisée)
• à 14h pour les parents et enfants dans les nouveaux locaux (accès par le stationnement av. Bourg-Royal — voir plan)

L'enseignement du français au Québec

L'État prié de rééquilibrer les 4 volets de l'apprentissage

L'Association québécoise des professeurs de français, qui compte 1300 membres, tenait son congrès, hier à Laval.

par LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

L'Association québécoise des professeurs de français, qui compte 1300 membres, tenait son congrès, hier à Laval.

La réunion a été l'occasion pour les membres de se pencher sur plusieurs aspects de l'enseignement du français: évaluation, méthodes d'apprentissage, note de passage, formation des enseignants et apprentissage du français par les autres communautés linguistiques.

Le président de l'AQPF, M. Michel Thérien, aimerait entre autres que le ministère rééquilibre la pondération des quatre volets de l'apprentissage du français: compréhension écrite et orale, production écrite et orale.

Il croit qu'actuellement, on mise trop sur la production de textes écrits, en se concentrant sur l'orthographe et la syntaxe. On délaisse la lecture. On oublie la compréhension du texte et

même la production orale. Les enseignants doivent se préoccuper également de la cohésion du texte, de son originalité, de la progression des idées, du suivi.

Les professeurs de français souhaitent également que la réussite dans chacun de ces quatre volets soit obligatoire pour la promotion au secondaire régulier. La note de passage devrait être de 60 % pour chaque volet, au secondaire.

Ils aimeraient également que le ministère cesse de «normaliser» les notes pour faire passer ceux qui ne passent pas tout à fait.

Outils

Les enseignants trouvent aussi qu'ils manquent d'outils, de «profils de compétence et de seuils de réussite», pour mesurer les apprentissages des enfants. À quoi correspond ce qu'un enfant en deuxième année du primaire doit savoir, doit maîtriser? Il y a certes des objectifs globaux de maîtrise du français, mais rien de précis, déplore M. Thérien.

Tout comme l'a déjà suggéré le

Conseil supérieur de l'éducation, l'AQPF tient à ce que l'enseignement du français ne soit pas l'apanage exclusif des professeurs de

français, mais des professeurs de toutes les matières.

Et pour que les professeurs de chimie, de mathématiques aient la

capacité de tenir compte de la qualité du français, l'association demande une meilleure «formation en évaluation formative». Au-

trement dit, que les normes d'évaluation et les objectifs soient clairs.

GRATUIT:

IMPRIMANTE

Image Writer II

de Apple

À l'achat d'un ordinateur Macintosh

(modèles: SE, SE/30, IIX et IICX)

KIOSQUE À LA FOIRE DU MICRO-ORDINATEUR

AUTRES SPÉCIAUX SUR IMPRIMANTES: LQ, LASER, ETC...

LA NOUVELLE TECHNOLOGIE: Lecteur 1.44 Meg

Micro-Contact VOUS DONNE une imprimante Image Writer II... une «image» vaut mille mots!



Concessionnaire autorisé

Cette promotion se termine le 31 décembre 1989.

MICRO CONTACT

MICRO-CONTACT INC. 1831, Boul. Hamel Québec (Qc) G1N 3Z1 (418) 683-1444 (418) 681-3726 FAX

MICRO-CONTACT LEVIS 122, Boul. Kennedy Levis (Qc) G6V 6C9 (418) 835-1444 (418) 835-0227 FAX

VOTRE ENFANT est la VEDETTE de ces captivantes AVENTURES!



Seulement \$7.95

Plus expédition & manutention

Le nom de votre enfant apparaît 20 fois dans chaque livre avec en plus les noms de ses ami(e)s, ses parents, son âge et sa ville.

- DES LIVRES ENTièrement PERSONNALISÉS!
- TOUT EN COULEURS!
- VOTRE DÉDICACE PERSONNELLE DANS CHAQUE LIVRE!

4 TITRES DÉJÀ PARUS:

Encercler vos choix:	
A. Mon aventure de sécurité	7.95\$
B. Ma surprise d'anniversaire	7.95\$
C. Quand j'ai aidé le Père Noël	7.95\$
D. Le Lapin de Pâques	7.95\$
Lettre personnalisée du Père Noël	1.50\$
Lettre personnalisée de Pâques	1.50\$
Expédition/manutention 1.50\$ x livres =	
Mandat / Chèque TOTAL	

Livraison 2 semaines

Poster mes livres à:

Nom _____
Adresse _____
Appt _____ C.P. _____
Ville _____
Prov. _____ Code Postal _____
No. de Tél. () _____
AUSSI DISPONIBLE EN ANGLAIS

Postez cette fiche personnalisée avec votre chèque ou mandat à l'ordre de: Livres Fantaisie, 240 Strathmore, Dorval, Qc H9S 2J4 (514) 636-9191

Prénom de l'enfant _____

Nom de famille _____

Ville _____ Date de naissance (mois, jour, année) _____

Noms qu'emporte l'enfant pour appeler son (ses) parent(s) Ex: (maman Diane, maman et Jacques, papa et maman, maman, etc.)

Pour les livres A, B, D:

Prénom de trois amis ou membres de la famille Ex: (Mamy, tante Sylvie, Sylvie, marraine Lucie)

1. _____

2. _____

3. _____

Ce livre est un cadeau de _____

Ex: (tante Marie et oncle Gérard et Robert, votre cousin Pierre, maman, etc.)

Un esprit sain dans un corps



Voilà notre philosophie au Séminaire Saint-François

Les services offerts

En s'appuyant sur un personnel qualifié et des installations des plus modernes, le Séminaire Saint-François demeure fidèle à cette philosophie et offre:

- le cours secondaire complet pour filles et garçons
- les options: sciences • lettres • sciences humaines • arts
- des activités parascolaires et sportives supervisées à l'heure du dîner
- des activités sportives internes et interécoles: football • soccer • basketball • badminton • volleyball
- un encadrement particulier pour les élèves qui excellent et pour ceux qui éprouvent certaines difficultés d'apprentissage

Autres services

- transport scolaire organisé par le Séminaire
- cafétéria
- pensionnat pour garçons seulement
- horaire flexible pour les élèves qui pratiquent des compétitions sportives (programme sport-études)
- service de pastorale catholique

Examens d'admission

pour le secondaire I: 2 et 9 décembre
(secondaire II à IV: faire parvenir votre dossier scolaire)

Journées d'information

26 novembre et 3 décembre à 14 h



séminaire st-françois

4900, Saint-Félix, Saint-Augustin (Québec) G3A 1X3
(418) 872-0611

PORTES OUVERTES

AU COLLÈGE MARGUERITE D'YOUVILLE



12 novembre 1989
de 13 h 00 à 16 h 00
2700, des Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy

Renseignements: 658-7662

Le Collège Marguerite d'Youville est un établissement privé d'enseignement secondaire pour jeunes filles.

UNIS SOUS UNE MÊME BANNIÈRE POUR MIEUX VOUS SERVIR.
PROFITEZ TOUS LES JOURS DE

PRIX FRACASSANTS

chez



**XTRA &
Super VALDI**

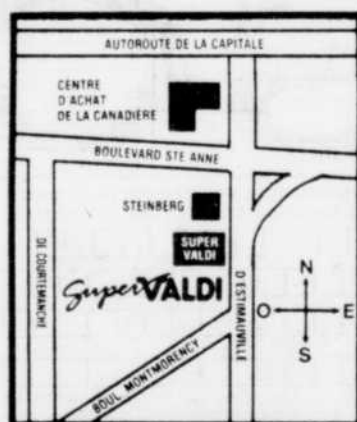
**GRANDE OUVERTURE DE
NOTRE 2^e MAGASIN**



Pour mieux vous servir, SUPER VALDI et XTRA s'unissent et ne forment qu'un... avec des bas prix à tous les jours sur des articles d'épicerie, de soins personnels, des produits pour la maison, des produits pour bébé, des produits de santé et de beauté ainsi que beaucoup d'autres.

SUPER VALDI, des milliers de produits différents... TOUS au bas prix de tous les jours. Venez chez SUPER VALDI aujourd'hui. Venez voir notre vaste sélection ainsi que nos bas prix. Rien n'égale SUPER VALDI à Québec. TOUS les produits de marques connues au bas prix de tous les jours. Maintenant 3 magasins pour mieux vous servir.

à Giffard (Ville de Québec)
Lundi
le 13 novembre
à 9 h 00



Les prix de Super VALDI restent bas tous les jours!

Les prix ne sont pas réduits à l'occasion de spéciaux quotidiens ou hebdomadaires... ils sont bas tous les jours. Alors, vous pouvez magasiner quand bon vous semble, sans avoir à courir les spéciaux! En fait, la plupart des prix restent les mêmes pendant des mois et des mois.

«Super VALDI offre les marques populaires!»

Vous trouverez un vaste choix d'articles d'épicerie, de produits de beauté et de santé de marques populaires... des articles d'usage quotidien!

«En allant chez Super VALDI en premier, vous économisez temps et argent!»

Chez Super VALDI, les prix de la concurrence sont vérifiés et on vous permet de voir la différence sur place, ce qui vous évite d'aller vous-même de magasin en magasin. Notre vaste choix de produits vous permet de faire vos emplettes rapidement et d'économiser sur tout.

**VENEZ CHEZ SUPER VALDI, COMPAREZ LES PRIX. COMPAREZ LES ÉCONOMIES.
COMPAREZ LA DIFFÉRENCE. OUVERT TOUS LES JOURS DÈS 9H00**

**Chez Super Valdi
c'est satisfaction
garantie
ou argent remis**
Super Valdi offre cette garantie sur tous ses produits. Alors si jamais un produit ne vous donne pas entière satisfaction, nous vous rembourserons. Pas de problème!

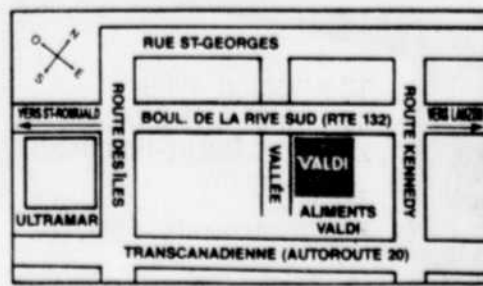
Super VALDI



Super Valdi (Xtra)
5005 De l'Ormière
Les Saules (Ville de Québec)



Super Valdi
2555 Montmorency
Giffard (Ville de Québec)



Valdi
485 boul. de la Rive Sud
St-David

Pour s'inscrire à un cours de recyclage d'une durée de trois ans

Les infirmières auxiliaires ont besoin de beaucoup de courage

Concilier travail, famille et études n'est pas chose facile. Cette situation, plusieurs infirmières auxiliaires la vivent. Parce qu'elles aiment leur profession et qu'elles veulent conserver leur emploi, elles se sont engagées dans un cours de recyclage en techniques infirmières d'une durée de trois ans.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

C'est ainsi qu'au cours des dernières années, plus de 500 infirmières auxiliaires ont obtenu un diplôme d'enseignement collégial en techniques infirmières. Ce recyclage est fortement encouragé par les hôpitaux qui paient en tout ou en partie les frais de scolarité et les stages de formation.

Invoquant le besoin d'un personnel plus qualifié, les hôpitaux, depuis quelques années, abolissent plusieurs postes d'infirmières auxiliaires pour les remplacer par des infirmières. Il y a dix ans, à l'Hôtel-Dieu de Québec, on comptait 160 infirmières auxiliaires. Aujourd'hui il en reste 72. Elles ont été remplacées par des infirmières.

Dans la région de Québec, c'est le cégep de Limoilou qui donne les cours de recyclage. Plus d'une centaine d'infirmières auxiliaires y sont inscrites : un groupe d'une quarantaine d'infirmières auxiliaires de l'Hôpital Général, un autre de 40 auxiliaires du centre hospitalier Robert-Giffard et le troisième est composé d'auxiliaires de l'Hôtel-Dieu de Québec et de l'hôpital Jeffery Hale.

Des commentaires

Mmes Sylvie Blanchet, Josée Duquet et Sylvie Goulet, de l'Hôpital Général, Mme Sylvie Lefrançois, de Robert-Giffard, et M. Jean Renault, de l'Hôtel-Dieu de Québec, font remarquer qu'ils ont fait un choix en s'inscrivant à ces cours. Ils aiment le nursing. Mais, en même temps, il y avait aussi, disent-ils, l'obligation de se recycler si l'on veut préserver son emploi.

Les cours se donnent à raison de deux jours par semaine, les mercredi et jeudi, de 8 h à 16 h. Mme Sylvie Blanchet se demande si elle aura la force de se rendre jusqu'au bout. Elle continue à travailler et il lui faut aussi trouver du temps pour faire les travaux requis par les études.

Les infirmières auxiliaires se plaignent de l'absence de reconnaissance de leurs acquis. « Nous travaillons depuis des années dans le milieu hospitalier et nous sommes soumises au même programme que les finissantes du secondaire qui s'inscrivent au cégep en soins infirmiers. »

Elles affirment être mal perçues par les autres infirmières auxiliaires qui voient leur décision de se recycler comme un désaveu de leur formation et aussi par les infirmières qui ont peur pour leur poste. L'auxiliaire qui devient infirmière conserve son ancienneté.

C'est un cours très onéreux non seulement en temps mais aussi en argent, explique M. Jean Renault. Il parle d'une perte de salaire de plus de 15 000 \$. Pour pouvoir suivre les cours, il travaille une journée de moins par

semaine, ce qui représente une diminution de salaire hebdomadaire de 100 \$. Si on ajoute à cela le coût des sessions qui ne sont pas payées entièrement par l'Hôtel-Dieu, le matériel pédagogique et autres, M. Renault avance la somme de 25 000 \$.

700 infirmières auxiliaires

Actuellement on ne répond pas à toutes les demandes. Dans la région de Québec, il y aurait 700 infirmières auxiliaires à recycler, soutiennent M. Hubert Fortin et Mme Gladys Miller-Marcon, respectivement conseiller en formation accréditable des adultes et coordonnatrice des programmes spéciaux en techniques infirmières au cégep de Limoilou.

Ce retour aux études ne se fait pas sans difficultés. Au début, les élèves manquent de méthodes de travail, constate M. Fortin. Par contre, dit-il, elles ont une grande capacité lorsqu'elles se trouvent aux prises avec des éléments concrets. Elles ont aussi une grande motivation étant donné qu'il s'agit pour elles d'une promotion. Elles sont plus sensibles aux échecs.

Évidemment, fait remarquer M. Fortin, il est nécessaire d'avoir l'accord de l'hôpital. L'infirmière auxiliaire qui s'inscrit aux cours devra être libérée à raison de deux jours par semaine pendant trois ans.

M. Fortin affirme que s'il n'y avait pas cet engagement du milieu de travail, il serait difficile de donner ces cours. D'ailleurs, il soutient que la formation des adultes va se faire de plus en plus dans le milieu de travail. C'est la tendance de l'avenir.



Des infirmières auxiliaires se recyclent : Mme Sylvie Lefrançois, Mme Sylvie Goulet, M. Jean Renault et Mmes Sylvie Blanchet et Josée Duquet, au cégep de Limoilou.

CAMÉRA VIDÉO SONY®

PRIX JAMAIS VU!



1 499\$

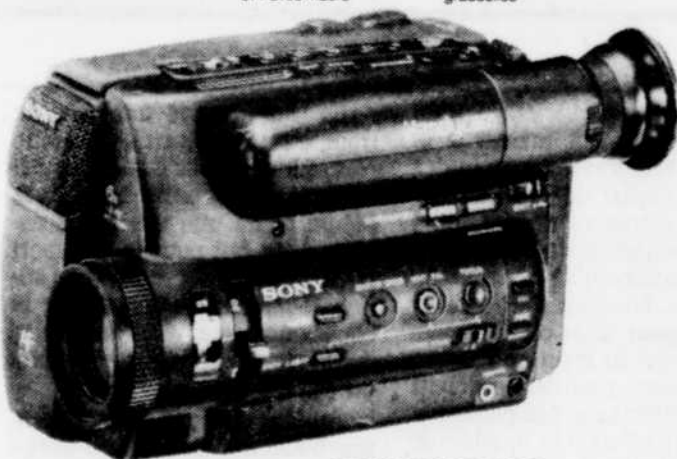
**HANDYCAM
VIDÉO 8
CCD-F50**

**VALISE
GRATUITE**

- Obturateur à vitesse variable 1/60, 1/100, 1/250, 1/1000, 1/4000
- Objectif zoom à rapport 8:1 avec macro
- Bornes d'entrée/sortie A/V directe
- Éclairage minimal 4 lux
- Apparition/disparition graduelle



**CASSETTE
SONY
120 MINUTES**
(Limite 3 par client)



1 799\$

**HANDYCAM
VIDÉO 8
CCD-TR5**

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

- 790 grammes, la plus petite et la plus complète au monde
- Objectif zoom à rapport 6:1 avec macro
- Obturateur à vitesse variable 1/60, 1/100, 1/250, 1/1000, 1/4000
- Superposition numérique à déroulement
- Éclairage minimal 4 lux

NOS POLITIQUES D'ACHAT, LA COMPÉTENCE DE NOS CONSEILLERS ET LE CHOIX SÉLECT DES APPAREILS OFFERTS SONT GARANTS DU MEILLEUR ACHAT POSSIBLE DANS LA RÉGION

RENCONTREZ DE VRAIS PROFESSIONNELS!

sélectronique

PLACE DE LA CITÉ, SAINTE-FOY

658-4535

DANS CHAQUE VIE, DANS CHAQUE COEUR,
UN JOUR, UN INSTANT,
RÉSONNE LA DOULEUR DU MONDE.
LE MOINDRE GESTE EST UN SOUVENIR.

11 NOVEMBRE
JOUR DU SOUVENIR

BIÈRES, MENU ET AMBIANCE INTERNATIONALE
GARE DU PALAIS
QUÉBEC
418 522 3555

UTILISEZ LE STATIONNEMENT SOUTERRAIN À GAUCHE DE LA GARE GRATUITE LE MIDI ET LE SOIR DES 17 HEURES
VALET DE STATIONNEMENT DISPONIBLE

LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

SECTION SECONDAIRE

Une tradition d'excellence au service de ton avenir.

**Désormais accessible aux filles et aux garçons
à toutes les classes du secondaire**

**EXAMEN
D'ADMISSION**
(GRATUIT)
2, 9 et 16 décembre
8 h 30
Inscription par
téléphone:
694-1020, poste 314

**PORTES
OUVERTES**
12 et 19 novembre
14 heures

Cordiale bienvenue à toutes et à tous!
Stationnement: rue des Remparts 2e grille et cour intérieure
ou stationnement de l'hôtel de ville

LE GOÛT DE
RÉUSSIR!

ÉCOLE
PRIVÉE

ÉDITORIAL

Dialogue de sourds

L'objectif du trio Mulroney, Peterson et Bourassa, dans le dossier constitutionnel, au cours de la conférence fédérale-provinciale qui s'est terminée hier, était le plus modeste que l'on puisse imaginer.

Il s'agissait d'éviter que Clyde Wells, de Terre-Neuve, pose un geste irréparable en profitant de la rencontre pour annoncer qu'il retirait l'appui de sa province à l'accord du lac Meech.

Le climat était si tendu entre les premiers ministres à Ottawa, mercredi, que des propos très crus ont été échangés au cours du dîner qu'offrait M. Mulroney. Jeudi, l'échange aigre entre MM. Mulroney et Wells et la sortie symbolique de M. Bourassa de la salle, pendant le discours fielleux de M. Wells, ont trahi publiquement ces tensions. On se serait cru revenu à l'époque Trudeau.

Il a finalement fallu des avertissements privés très sévères de l'Ontario (à qui Terre-Neuve cherche à vendre de l'électricité) et de fonctionnaires fédéraux pour bâillonner M. Wells. Derrière les sourires forcés de la séance de clôture, se cachait donc un triste chantage politique.

L'alliance Filmon-Wells révélée hier permet d'affirmer que le dossier a en réalité plus reculé que progressé, ces derniers jours.

Cette conférence annuelle doit théoriquement porter sur l'économie. Comme toujours, dans un dialogue de sourds, chaque province a mis sur la table sa liste de doléances.

Les premiers ministres provinciaux sont encore unanimes dans leur opposition à la taxe sur les produits et services (TPS). L'étude d'impact sur les provinces rendue publique mercredi fera cependant avancer le débat. Une taxe fixée à 9 % risquerait de déclencher une spirale inflationniste.

Les premiers ministres provinciaux devront bien composer avec la TPS puisque telles sont les règles du jeu. Ils auraient donc tout intérêt à concentrer leurs représentations sur la fixation d'un taux autour de 7 % et sur les secteurs d'exemption, au lieu de se braquer devant Ottawa par électoralisme. Une fois de plus, les discours sur l'environnement furent ronronnants. Nos premiers ministres sont tous en faveur de la vertu.

Bref, un bien pauvre bilan de conférence.

J.-JACQUES SAMSON

Il y a urgence

On entend parler de l'environnement tous les jours ou presque. Les politiciens en discutent souvent. Ils promettent des mesures correctives, les oublient dès le lendemain. Mais au moins, ils en parlent.

Les hommes d'affaires et les industriels ont appris à faire de même. Ils vont plus loin, ils consentent à se réunir et à en discuter. À preuve, un récent colloque qui s'est tenu à Montréal.

Organisé par le Centre international de recherche et de formation en gestion des grands projets, il rassemblait plusieurs représentants de l'industrie. Le thème: le développement durable.

Constatacion: la protection de l'environnement est un facteur aussi important que la rentabilité, dans un projet d'investissement. Si les avantages qu'on peut tirer d'une habitation sont essentiels, le terrain qui supporte la maison l'est tout autant.

Sauf qu'on peut changer de terrain et s'installer sur un autre quand on n'y trouve pas son compte. Mais on ne peut pas changer de planète. Et là réside le problème.

Or, les industries se refusent encore à voir la gravité de la situation ou négligent de le faire. Et à entreprendre « le grand bouleversement » qui s'impose. Comme s'en abstient la société tout entière.

Le développement est prioritaire, maintiennent-elles. L'avenir du monde repose sur la technologie. Dans la pratique, elles continuent à croire que les ressources sont inépuisables même si elles soutiennent le contraire.

Elles ont plus ou moins le goût de les restaurer malgré que le point de non-retour, s'il n'est pas encore là, soit bien près de nous.

L'astrophysicien canadien, Hubert Reeves, parle d'un temps de rémission d'environ cinquante années.

Pierre Dansereau, écologiste renommé, disait récemment à la télévision que le pire était prévisible « pour bientôt ».

Quand des hommes de sciences aussi écoutés et crédibles en sont rendus à une évaluation aussi pessimiste du risque encouru et acceptent d'en parler ouvertement, il y a de quoi être inquiets. Ça presse, nous disent-ils.

Cessons donc les palabres de salon!

RAYMOND GAGNÉ

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur:
ROBERT NORMAND

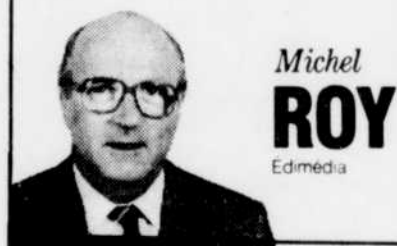
Éditeur adjoint et rédacteur en chef:
CLAUDE GRAVEL

Directeur de l'information:
DENIS ANGERS

Vice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN

Directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSON

KARL MARCHE



Michel
ROY
Edméda

Le coquelicot de novembre

Porter le coquelicot en novembre, s'incliner ce matin devant le monument aux morts, ce n'est pas, comme certains le croient encore, choisir le bellicisme ou cautionner les va-t-en-guerre d'autrefois. Ce n'est pas davantage exalter le militarisme et encourager le réarmement.

Porter le coquelicot, c'est se souvenir avec émotion et gravité de ceux qui ne sont jamais revenus de la guerre, qui l'ont faite par conviction morale, au nom d'une cause respectable, d'un idéal de liberté ou pour obéir à la patrie en danger.

De ceux qui sont rentrés vivants, mais blessés, estropiés, prostrés. Ils ont 70 ou 75 ans à présent. Il en meurt beaucoup chaque année. Le Québec dénombre à lui seul environ 75 000 anciens combattants de la 2e Guerre mondiale et de la guerre de Corée.

De tous ceux aussi qui, sans coup ni blessure, ont survécu aux hostilités ou aux camps d'internement mais qui n'ont plus jamais été les

mêmes ensuite. Car la guerre laisse un traumatisme dont plusieurs ne guérissent jamais.

Porter le coquelicot, se souvenir avec respect des vivants et des morts, des héros célèbres et des soldats inconnus, c'est encore témoigner pour la paix, le désarmement, la fin des guerres, l'avènement de la fraternité, la victoire de la liberté comme celle qui fleurit spontanément depuis 48 heures sur le mur aboli de Berlin.

La méfiance, le cynisme et l'hostilité que suscitent encore au Québec, non seulement la fleur rouge des Flandres, mais aussi les drapeaux en berne, les cérémonies formelles et le chant plaintif du cor devant les innombrables stèles blanches des cimetières militaires, remontent aux pénibles expériences de la conscription, celle de 1917 et, presque inutile, celle qu'imposa au Québec le plébiscite de 1942; inutile en effet puisque le régime du volontariat s'était révélé efficace et largement suffisant pour le service outremer.

En réalité, le Canada n'a

pas connu la mobilisation véritable et totale. Mais cette crise de la conscription a profondément remué le peuple canadien-français sans pour autant réduire sa participation volontaire à la guerre 1939-45.

En ce temps-là, les francophones ne se refusaient pas à défendre le sol canadien, le cas échéant, mais s'opposaient à faire sur des terres étrangères ce qu'ils appelaient la guerre des autres, c'est-à-dire des Britanniques.

Pourtant, cette perception populaire ne résista point à une analyse plus sérieuse qui devait aboutir, pour plusieurs, à d'autres conclusions. Rarement une croisade mondiale contre le fascisme et le nazisme n'avait-elle paru aussi justifiée comme en fait foi la très large coalition des États engagés contre l'Allemagne et le Japon.

On relève dans l'histoire des hommes très peu de guerres vraiment justes. Et, malgré son effroyable carnage, celle de 1939-45 fut l'une de celles-là. C'est pourquoi, l'ayant reconnu, autant de Québécois

francophones se portèrent volontaires. A vrai dire, la crise de la conscription provoquée par la guerre et le plébiscite ne fut qu'une autre illustration du profond malaise canadien dont nous avons connu diverses manifestations depuis 50 ans.

Beaucoup de Canadiens français demeurent sceptiques quant à la finalité de cette guerre ont soudain compris, en 1944 et en 1945, lors de la découverte saisissante des camps de concentration, que ce conflit n'avait pas été livré en vain.

Ceux qui n'ont pas éprouvé à l'époque ces déchirements de l'histoire jettent aujourd'hui un regard indifférent ou moqueur sur les poitrines médaillées de ces vieux soldats coiffés de bérets noirs. Et comme l'Histoire, celle de notre siècle et des précédents, n'est plus beaucoup enseignée aux enfants, il faut bien continuer chez les adultes à préserver la mémoire du monde en piquant ces petits coquelicots sur le cœur et en observant le silence du souvenir...

Votre Opinion

Bouchard le fatigue

(Lettre à M. Benoît Bouchard, ministre des Transports, Ottawa)

Je suis fatigué monsieur Bouchard de vous entendre continuellement nous accuser d'être responsables de la disparition du transport ferroviaire des passagers. Pressé de questions sur les coûts de l'agrandissement de l'aéroport de Toronto, et sur le rapport concluant qu'il serait plus onéreux de cesser les opérations de Via Rail que de les continuer, vous perdiez patience et vous nous serviez votre rengaine préférée: « la population a le service présentement, mais ne l'utilise pas ». Dans votre logique très cartésienne, vous interprétez cette désertion comme une indication claire qu'il faut abandonner le service.

Il y a quelques années, j'avais assez fréquemment des réunions à Montréal en fin d'après-midi et je devais revenir à Québec durant la nuit. Qu'est-ce que le train m'offrait? Un départ de Sainte-Foy et un retour à Lévis. Devais-je laisser mon auto à St-Romuald? Ne voulant pas me payer soit un taxi, soit une marche de quinze kilomètres en pleine nuit, je prenais l'autobus.

Une autre expérience fut tout aussi cocasse: un voyage Québec-Ottawa en train, quel plaisir!

Selon l'horaire officiel, le train de Québec devait arriver à la gare de Montréal cinq minutes après le départ de celui d'Ottawa. Les employés étaient tellement conscients de l'absurdité de la situation qu'ils m'ont expliqué qu'ils faisaient tout en leur pouvoir pour d'un côté, accélérer l'arrivée du train de Québec et de l'autre, retarder le départ du train d'Ottawa. Ma participation à cet effort très louable de bonne volonté était de prendre mes deux valises et mes deux jambes et de courir aussi vite que je pouvais pour prendre le train d'Ottawa.

J'ai bien couru... mais ne connaissant pas la gare, je me suis trompé de quai et j'ai dû attendre le train suivant qui partait plusieurs heures plus tard. Et vous croyez toujours que c'est de notre faute si le train va disparaître?

A qui la faute? Loin de moi, l'idée de vous l'imputer personnellement. Est-ce un laxisme généralisé de la direction et des employés des trains de voyageurs... Est-ce dû au manque de volonté politique de plusieurs gouvernements successifs qui n'ont jamais voulu investir au fur et à mesure ce qu'il fallait pour moderniser les réseaux, les communications, la signalisation et les services...

La plus grande faiblesse du train, c'est sa sécurité. Cela joue contre lui. Si vous laissez se détériorer le transport aérien de la même façon que vos prédécesseurs l'ont fait pour le transport ferroviaire, en six mois, vous auriez tellement de morts sur la conscience que vous fermeriez sur-le-champ tous les aéroports du pays.

Au lieu de nous utiliser comme bouc émissaire, une petite dose d'introspection vous permettrait peut-être de trouver une réponse à vos angoisses. Si vous vous entêtez à nous donner comme choix votre vieux « bazou » de Via, ne soyez pas surpris que nous n'en voulions pas. « Bazou » pour « bazou », nous préférons les nôtres!

Luc Mercier
Bernières

Il s'ouvre les yeux

Le père Georges-Henri Lévesque ouvre enfin les yeux!

Les médias d'information nous apprennent, ces jours-ci, que le père Georges-Henri Lévesque envisage maintenant et très sérieusement le retrait du Québec de la Confédération à plus ou moins longue échéance.

Voilà donc, que le fondateur de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'université Laval, partisan du NON au

référendum de 1980, ouvre enfin les yeux! Le célèbre dominicain vient de se rendre compte que le Québec constitue un corps étranger dans cette « fédération » très anglaise et que celle-ci, dans sa logique politique imperturbable, doit ou l'assimiler complètement ou le vomir littéralement!

Bravo, père Lévesque! Mieux vaut tard que jamais! Et je vous concéderai que le rythme de cheminement de la pensée n'est pas et ne peut pas être le même pour tous! Certains mettent plus de temps que d'autres à comprendre! Tout dépend de l'application que l'on met à l'étude d'une question, en l'occurrence la question nationale.

La seule chose que je regrette dans votre cas, c'est de constater que vous attendez que l'on nous mette à la porte plutôt que de nous suggérer de nous tenir debout dans l'honneur et de l'ouvrir nous-mêmes, cette porte!

Que la Providence vous prête vie longtemps encore et puissiez-vous, un beau matin, avec nous tous, vous remplir les poumons de l'air frais et vivifiant de la Liberté, celle d'un Québec affranchi de l'emprise des autres et désormais à l'abri de la trahison des nôtres!

Gérard Brosseau
Saint-Jean-sur-Richelieu

LES DOSSIERS

Les Polonais ont deux amours

LE PAPE ET LECH WALESA

Les Polonais ont deux amours, le pape et Lech Walesa. Alors que le premier est l'objet d'une adulation religieuse, le second jouit de la plus haute cote de crédit jamais accordée à un Polonais par les siens.



par
Monique
GIGUÈRE

« Lech Walesa n'est pas quelqu'un à qui les gens vont obéir inconditionnellement. Il ne prétend pas à l'infailibilité. Au contraire, s'il se trompe, il le reconnaît simplement. Il n'impose pas, il persuade et c'est là sa grandeur. » D'origine polonaise, le professeur Bogumil Koss de l'université Laval parle avec chaleur de son compatriote Lech Walesa arrivé à Montréal hier pour une visite de deux jours au Canada à l'invitation du Congrès du travail du Canada (CTC).

« C'est la première fois qu'un ouvrier, un vrai, issu d'un milieu social modeste, accède à une telle position en Pologne », ajoute l'universitaire précisant toutefois que, contrairement aux paysans pauvres, les enfants du charpentier Boleslaw Walesa de Popowo ont tous fréquenté l'école et grandi, grâce surtout à leur mère Fela, dans un climat culturel supérieur à la moyenne.

« Lech Walesa cultive son image d'homme du peuple, fait observer M. Koss. Il souligne constamment qu'il est électicien et que tout ce qu'il veut dans la vie, c'est pratiquer son métier. Il ne manque jamais une occasion d'appuyer sur la distance qui existe entre lui et les intellectuels et recourt souvent à la formule 'nous, les gens simples, on a besoin d'experts pour comprendre les choses', ce qui n'est pas sans analogie avec le « à mon humble avis » de René Lévesque. Comme René Lévesque

Le parallèle avec René Lévesque d'ailleurs s'impose tout naturellement à l'esprit de l'historien. « Par sa mise, son langage, ses manières, sa cigarette, René Lévesque voulait souligner qu'il était un Québécois ordinaire, dit-il. C'est la même chose pour Walesa. Sa veste, genre canadienne, son langage simple, populaire, ses échanges avec les ouvriers sur le ton du dialogue entre égaux, son insistance pour continuer à pratiquer serait-ce symboliquement son métier, tout cela montre sa détermination à faire en sorte que l'homme publique ne prenne jamais le pas sur le mécanicien électicien. »

« Comme René Lévesque aussi, ajoute le professeur Koss détenteur d'un doctorat en histoire de l'Europe de l'Est, Lech Walesa représente pour le peuple polonais une garantie d'honnêteté et un espoir pour l'avenir. Les deux hommes sont des chefs historiques entièrement dédiés à la défense d'une idée et à la promotion d'une cause et que seul guide l'intérêt collectif. »

L'un et l'autre aussi sont des leaders responsables qui ne permettent à personne d'autre de prendre les décisions à leur place. « Walesa est un homme têt, déterminé, qui sait où il va et ne dévie pas de sa route », signale le néo-Québécois d'origine polonaise qui n'en veut pour preuve que la façon autoritaire dont le fondateur de *Solidarité* a rebaptisé sa femme Mirczyslaw, en disant qu'il n'aimait pas, en Danuta.

Contrairement à René Lévesque toutefois qui a mené son combat à travers la politique, Lech Walesa, après avoir joligé

avec la présidence de son pays et le poste de chef de l'exécutif, a décidé de rester au-dessus de la mêlée en ne cherchant pas à se faire élire. « Walesa exerce un leadership moral. En Pologne, il n'a qu'à demander pour obtenir ce qu'il veut. Sans détenir de poste officiel, c'est lui qui a négocié personnellement avec Jaruzelski la nomination de Tadeusz Mazowiecki, l'un de ses conseillers, au poste de premier ministre », rappelle l'universitaire qui ajoute que la majorité parlementaire n'a plus d'importance en Pologne. « Sans pouvoir politique ni moral, la majorité n'oserait rien imposer qui n'ait auparavant reçu l'aval de *Solidarité* et de son chef. »

Une mission

Bien qu'il persiste à qualifier d'accident historique le rôle qu'il a été appelé à jouer dans la libéralisation et le retour graduel de son pays à la démocratie, Lech Walesa ne pèche pas par excès de modestie. « Il se sent investi d'une mission particulière. Il se voit comme quelqu'un qui a une tâche à accomplir, une sorte de messie qui doit conduire son peuple vers la liberté », dit l'historien qui doute cependant que l'idée que se fait Walesa de la démocratie soit conforme à la conception occidentale.

La grande force de Lech Walesa, estime M. Koss, c'est son don inné de la négociation. « Walesa est un excellent négociateur parce qu'il est capable de faire des concessions et capable de comprendre les limites de son adversaire, dit-il. Son but est d'en arriver à une entente et, comme il se plaît souvent à le répéter, pour se mettre d'accord, il faut être au moins deux. »

L'ancien compatriote de Walesa souligne aussi la pondération du leader syndical. « C'est un homme modéré dans ses exigences et ennemi des excès, dit-il. Quand il s'adresse à ses camarades de travail, il donne toujours l'impression de dialoguer et de raisonner avec eux, de parler à chacun d'eux. » Selon le professeur Koss, Walesa est un virtuose de l'improvisation. « Il ne prépare jamais ses discours, parle spontanément et donne ses meilleures performances dans les jeux de ping-pong avec la salle. »

Cette attitude tranche avec l'autoritarisme du régime communiste. « Pendant plus de 40 ans, les Polonais ont été gouvernés par des hommes qui prenaient toutes leurs décisions dans le plus grand secret et traitaient les citoyens en enfants. Walesa a complètement renversé cette situation aux chantiers navals de Gdansk en exigeant l'installation de micros pour la transmission en direct des débats à la table de négociations. Pour la première fois, dit M. Koss, les ouvriers pouvaient suivre les discussions en ayant l'assurance que personne ne leur jouait dans le dos. »

Des revendications claires

L'un des points forts de Lech Walesa dans ses relations avec ses collègues de travail est son langage simple et accessible. « Sa première règle est d'éviter les revendications compliquées, dit son compatriote. Ses demandes sont toujours claires et formulées de façon à ce que chaque ouvrier sache exactement pourquoi il lutte. La transparence, la limpidité, c'est primordial pour lui. »

Secondé dans toutes ses entreprises par un sens peu commun du spectacle et de la foule, Lech Walesa a aussi été bien

épaulé par Danuta, sa femme, qui a su savamment entretenir le contact avec le peuple pendant chacune des absences de son mari. « L'avant-dernier des sept enfants du couple, une fille née en 1982 pendant l'incarcération de Walesa à Arlamow, est devenu un symbole politique, raconte Bogumil Koss. Son baptême, le premier jour du printemps, a donné lieu à la plus importante manifestation populaire de l'état de guerre. Quarante mille personnes sont descendues dans la rue à Zasp, en banlieue de Gdansk, scandant Le-Szek Le-Szek, transformant la fête familiale en événement politique. C'est du grand art cela faire baptiser le premier jour du printemps, appeler sa fille Maria-Wiktoria et provoquer sans rien demander un tel rassemblement. »

Lech Walesa : l'unique et seul authentique ambassadeur de Pologne.



Mais Lech Walesa n'est pas un esprit calculateur. Cette adhésion des siens à son leadership tient à sa personnalité. « Il refuse systé-

matiquement de tirer profit des avantages de sa position politique, assure l'universitaire. Il essaie de rester populaire sans être

populiste et sans tomber dans la démagogie. » En somme, il est celui que le pouvoir n'a pas corrompu.

Depuis maintenant vingt ans

Une histoire qu'il porte à bout de bras

La grève aux chantiers navals de Gdansk en 1970 a marqué un tournant dans la vie de Lech Walesa. D'homme privé menant la vie humble et monotone des paysans-ouvriers, il est du jour au lendemain devenu un homme public. Depuis, son histoire personnelle s'est confondue avec celle de son pays que, depuis bientôt 20 ans, il porte à bout de bras.

Héros du retour graduel à la démocratie en Pologne et principal artisan du premier gouvernement non communiste à Varsovie depuis la Deuxième Guerre mondiale, Lech Walesa, aujourd'hui âgé de 46 ans, n'a plus de vie privée. Sans titre officiel autre que celui de président du syndicat libre *Solidarité*, il est reconnu partout à travers le monde comme l'unique et seul authentique ambassadeur de Pologne.

Mais la route qui l'a conduit au succès a été longue et chaotique. « Depuis 1970, Lech Walesa n'a pas connu beaucoup de répit. Il a eu une vie mouvementée, commente son compatriote, le professeur Bogumil Koss. Filé par la Sécurité depuis les événements de décembre 1970 à Gdansk et Gdynia qui se sont soldés par la mort de 45 ouvriers, congédié à trois reprises, arrêté et interrogé par la police en moult occasions, interné un an en 1982 pendant l'état de guerre, c'est contre vents et marées que Walesa a tenu haut le flambeau de la libéralisation de son pays. »

Un étapist

Contrairement à l'image qui nous en est parvenue en Occident, Lech, fils de Boleslaw Walesa mort des suites de mauvais traitements dans les camps nazis, n'a pas eu la partie facile, ni avec le pouvoir, ni avec ses camarades. « Traître ! » est une accusation que lui a value en plusieurs grandes circonstances son action modératrice. Pacifiste, réaliste, hyperprudent, circospect et mesuré, il a souvent été qualifié de « mou », « faible », « trop conciliant et pas assez révolutionnaire » par les militants syndicaux aux radicaux.

« Un pas de côté ou de l'autre me séparait de l'éclatement du syndicat ou de la compromission du pur idéal de *Solidarnosc* », écrit-il dans son autobiographie, conscient de marcher sur la corde raide. Mais, malgré la critique, Lech Walesa continue d'agir comme si de tout temps il avait su que la politique était l'art du possible. « Je me représentais toujours l'avenir de *Solidarnosc* comme une marche par étapes, jamais comme une course d'une seule traite », écrit encore dans « *Un chemin d'espoir* » celui qui a constamment refusé de remettre en question la légitimité du pouvoir en Pologne avant de commencer à discuter.

En fait, c'est le réalisme politique qui a toujours marqué l'action de Walesa. Loin de viser l'« extirpation du socialisme », allant même jusqu'à inclure dans les accords de Gdansk le principe du « rôle dirigeant du Parti dans l'Etat », il a également toujours tenu compte dans les revendications des ouvriers des Chantiers des difficultés économiques auxquelles se heurtait le pays.

« Si je devais dire quelle fut la notion la plus précieuse qui me permit d'évoluer dans la réalité complexe de la Pologne d'après août 1980, confie-t-il, je dirais que c'est d'avoir su emprunter la troisième voie quand chacun affirmait qu'il n'en existait que deux. Dans la vie, il est parfois indispensable de savoir multiplier les détours. »

Lech-le-pompier

Si Lech Walesa a su s'imposer et triompher des radicaux qui contestaient son leadership au sein du mouvement syndical libre, cela tient, outre sa modération, à deux raisons : d'une part, sa condition de paysan et, d'autre part, sa foi en lui-même. « Lech savait exprimer ce qu'il y avait au fond de chacun de nous, dit un de ses collaborateurs Mieczyslaw Wachowski. C'est cela qui cimentait la foule en sa faveur. Enfin quelqu'un qui exprimait les pensées de l'homme de la rue ! »

Mais humilité chez Walesa n'est pas synonyme de servilité ou d'absence d'ambition. « Dans le même temps qu'il ne voulait être qu'un syndicaliste, écrit encore son collaborateur, il aspirait à être celui qui redresserait le pays, le mènerait dans la bonne direction. »

De ce point de vue, le président de *Solidarité* ressemble, plus qu'à un élu syndical, à un homme chaque jour plébiscité par la foule. Pendant les 16 mois d'existence officielle de *Solidarnosc* ponctués par une vague de grèves dans toutes les régions de la Pologne, Walesa passe d'ailleurs l'essentiel de son temps à voyager pour participer aux négociations entre grévistes et autorités, ce qui lui vaut le surnom de « Lech-le-pompier ». « De fait, pendant cette période, confesse-t-il, je puis dire que je suis monté en voiture en octobre 1980 et que je n'en suis redescendu qu'au moment de l'instauration de l'état de guerre, en décembre 1981, réglant mille affaires. »

Mais ses semelles ne brûlent pas que le pavé polonais. C'est pendant les 16 mois d'existence officielle de *Solidarnosc* que Lech Walesa acquiert vraiment sa stature internationale. En janvier 1981, il rencontre son compatriote Jean-Paul II à Rome. C'est son premier voyage en Occident. Le mois suivant, il est en Suède pour recevoir le prix *Arbetet* récompensant les mérites du mouvement ouvrier polonais. En mai, il est au Japon. En juin il assiste à Genève à la session annuelle de l'Organisation internationale du Travail (OIT). En octobre, il est en France où il est reçu par le premier ministre de l'époque Pierre Mauroy.

Entre-temps, en Pologne, il s'entretient, Bogumil Koss qui soupçonne son illustre compatriote de mêler aux sentiments religieux, avec le nouveau premier ministre

de son pays Wojciech Jaruzelski et en novembre avec le primat de l'Eglise catholique Jozef Glemp qui a succédé au cardinal Stefan Wyszyński.

Le chrétien

Un aspect de la personnalité de Walesa qui fait partie intégrante du personnage public, c'est sa foi. « Il affiche trop son catholicisme pour que sa foi soit uniquement intérieure », prétend le professeur quelques considérations politico-pratiques.

Ces doutes sur l'authenticité de sa foi, celui qui porte l'image de la « Sainte Marie » épinglée au revers de son veston a dû les entendre plus d'une fois puisqu'il prend la peine de les réfuter dans son autobiographie. « Je n'ai jamais opéré de calculs dans les choses de la foi », se défend le pèlerin qui, en 1981, profite de « l'été polonais » pour se rendre au monastère de Jasna Gora, à Czesochowa, faire une profession de foi à la Vierge noire, un rêve que sa mère avait toujours caressé sans jamais pouvoir le réaliser.

Quoi qu'il en soit de la pureté des sentiments pieux de Lech Walesa, son action politique a toujours revêtu une dimension religieuse. Après la grève de décembre 1970, il réussit à arracher aux dirigeants polonais l'autorisation de faire ériger à Gdansk, dans le quartier de Przymorze où habitent la grande majorité des salariés des chantiers, une église, la première à jamais avoir été élevée depuis des années. Entre 1970 et la construction en 1980 à Gdansk du Monument à la mémoire des travailleurs des Chantiers tombés lors de la première grève dix ans plus tôt, il entretient la flamme revendicatrice des ouvriers en organisant chaque année un pèlerinage sur les tombes des victimes.

En somme, la plus grande alliée de Lech Walesa au cours de ses 20 ans de vie publique semble avoir été l'Eglise, surtout s'il est vrai que Lech, comme le lui reproche un collaborateur, est « un homme si compliqué qu'il ne peut pas avoir d'ami ». « Ton caractère ne permet à personne de s'approcher de toi, lui aurait dit ce copain. On ne peut parler avec toi de camaraderie ou d'amitié. » De toute évidence, la seule camaraderie dont est capable Lech Walesa, c'est avec le peuple.

Victime en mai 1983, six mois après sa libération et deux mois avant l'abrogation de l'état de siège en Pologne, d'une véritable campagne de salissage de la part des autorités qui sont allées jusqu'à l'accuser de malversations, Lech Walesa sort indemne de toutes ces épreuves.

En 1983, sa contribution à la démocratisation de son pays est mondialement reconnue quand il se voit décerner le Nobel de la Paix. Mais, tout compte fait, sa lutte a été essentiellement celle d'un homme seul et sa victoire celle d'une volonté. Entouré d'experts et de collaborateurs, c'est avec le peuple qu'il a travaillé le plus étroitement et c'est au peuple qu'il doit son aller simple pour l'Histoire.

Reconnu coupable d'actes sexuels sur deux de ses élèves

Un enseignant de St-Raymond purgera six mois de prison

Reconnu coupable d'actes sexuels commis sur deux de ses élèves en août 1987, M. Marcel Marcotte, qui était à ce moment-là enseignant d'écologie à la polyvalente de Saint-Raymond de Portneuf, a été condamné à six mois de prison sous un premier chef d'accusation et à trois mois sur l'autre, sentence qu'il purgera concurremment.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

En rendant son jugement, hier, le juge Mark Dubé de la cour du Québec (chambre criminelle) a dit tenir compte du fait que M. Marcotte a eu à faire face à des jeunes filles très audacieuses. Selon le juge Dubé, n'eut été de l'attitude des deux jeunes filles, il aurait donné à M. Marcotte une longue peine d'emprisonnement.

M. Marcotte a été reconnu coupable après une enquête préliminaire et un procès à huis clos. D'après les faits, M. Marcotte aurait participé, le 20 août 1987, à une fête scolaire. Au cours de la soirée, les jeunes auraient décidé d'aller terminer la fête dans un chalet. Les deux jeunes filles, qui avaient alors 13 et 14 ans, auraient demandé à M. Marcotte s'il voulait bien les conduire au chalet en question.

Les actes pour lesquels M. Marcotte a été reconnu coupable auraient été commis alors qu'il était en état d'ébriété. Il a subi une cure de désintoxication depuis et la défense a fait témoigner le directeur de la maison de désintoxication qui a raconté à la cour que M. Marcotte est maintenant réhabilité et qu'il travaille comme bénévole.

Travaux communautaires

En défense, Me Carol Saint-Cyr a tenté de démontrer que son client avait déjà été assez puni compte tenu de la publicité faite autour de l'affaire, la perte de son

emploi qu'il occupait depuis 15 ans et l'abandon de sa famille.

Il a aussi fait valoir que les actes reprochés à M. Marcotte n'avaient pas été commis dans le cadre de son travail d'enseignant et que ce n'est que trois mois plus tard, lorsque l'une des deux

jeunes filles a vécu des événements de même nature que M. Marcotte a été dénoncé. Il a réclamé que son client ne soit pas condamné à la prison, mais à des travaux communautaires.

Le procureur de la Couronne, Me Jacques Casgrain, a insisté sur

la gravité de la faute. Il s'agit, dit-il, de jeunes filles à qui M. Marcotte enseignait. A son avis, la relation d'autorité est une circonstance aggravante qui justifie une sévérité particulière, ajoutant que les enseignants n'ont pas à se retrouver dans des « partys » de boisson avec des jeunes.

Un Fidéen écope 5 ans et demi pour avoir agressé une adolescente

M. Jacques Harton, 42 ans, de Sainte-Foy, a écopé cinq ans et demi de prison pour avoir agressé sexuellement une adolescente de 14 ans, entre juillet 1987 et décembre 1988.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

En rendant, hier, son jugement, le juge Louis Fortin, de la cour du Québec, chambre criminelle, a soutenu qu'il avait tenu compte que M. Harton, qui n'en n'est pas à sa première offense, n'a aucune chance de réhabilitation. Il a profité, dit le juge, des largesses des tribunaux pour des actes similaires dans le passé.

C'est la sévérité qui doit primer a dit le juge. En condamnant l'accusé, il a quand même tenu compte du fait qu'il est derrière les barreaux depuis neuf mois. Si-

non la sentence aurait été de sept ans de prison.

M. Harton est reconnu comme un récidiviste. Il a été condamné une première fois, en 1983, à un an de prison, pour avoir agressé sexuellement une fillette de dix ans.

En mars 1987, il était condamné à 18 mois de prison. Cette fois, il s'en était pris à sept fillettes dont l'âge variait de cinq ans et demi à 14 ans. Sa dernière victime, celle pour laquelle il vient d'être condamné, était au nombre des sept fillettes agressées sexuellement entre 1985 et 1987 alors qu'elle était âgée de dix ans.

Le procureur de la poursuite, Me Jean-Pierre Dumais, s'est dit satisfait de la sentence rendue. Il espère qu'elle aura un effet dissuasif. Rappelons que dans son plaidoyer, Me Dumais avait réclamé une sentence basée exclusivement sur les critères de l'exemplarité et de la protection de la société.

■ Vol au canif

BEAUPORT — Une jeune femme de 20 ans a commis un vol qualifié, hier après-midi, vers 14 h 55, au dépanneur situé Place Alexandra, dans la rue Evangeline, à Beaufort. Pointant un canif sous le nez de la caissière, elle a réussi à s'enfuir avec une somme de 135 \$.

Stoneham

Tout le plaisir du ski à la carte!

Le forfait maison Ski Stoneham comprend 22 billets de remontées, soit:

- 12 jours* fériés ou de fin de semaine, de 9 h à 18 h.

Note: le douzième jour peut être échangé contre un repas table d'hôte, pour une personne, au restaurant Le Praliné.

- 5 jours de semaine**, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h
- 5 soirées (sans restriction), de 15 h à la fermeture

Économique et... transférable!

- Réalisez une économie de plus de 30% par rapport au prix des billets de journée.
- Parce que transférable, le forfait maison vous permet d'inviter des amis, des parents, des clients ou des employés... en toute amitié!

TARIFS PLAN INDIVIDUEL

adulte:	345 \$
étudiant 14-20 ans:	305 \$
enfant 7-13 ans:	215 \$

PLAN FAMILIAL

1 ^{er} adulte:	345 \$
2 ^e adulte:	305 \$
étudiant 14-20 ans:	270 \$
enfant 7-13 ans:	195 \$

Le forfait maison Ski Stoneham, la façon la plus intéressante de faire du ski «à la carte»... en toute amitié!

Pour renseignements:
848-2411
1-800-463-6888

* incluant la période des Fêtes et la relâche

** à l'exception de la période des Fêtes, du 22 décembre 1989 au 4 janvier 1990, et de la relâche, du 3 au 11 mars 1990



CINÉ MAGOT

À TÉLÉVISION QUATRE SAISONS

SUPER
2
CÂBLE
13

Télévision
Quatre Saisons

À L'AFFICHE CE SOIR
À
20 HEURES

LES TRONCHES

(Revenge of the Nerds)



PLUS DE 100 000\$ EN PRIX À GAGNER!

16 VOYAGES*

(valeur approx. de 4 000\$/ch.)
pour deux en Floride
au Parc d'attractions des
Studios Disney/MGM
(départ le 31 janvier 1990)

PARTICIPEZ!

Regardez le cinéma ce soir à Télévision Quatre Saisons. Pendant le film, notre animateur vous posera trois questions. Notez correctement les trois réponses et appelez-nous dès la fin du film et ce, jusqu'à 9 h le lendemain matin au 1-900-750-2323 (50¢ de frais d'appel). Si votre appel est sélectionné au hasard par notre ordinateur, vous serez alors éligible au tirage. Pour connaître les détails de ce concours, regardez Ciné-Magot ce soir à Télévision Quatre Saisons.

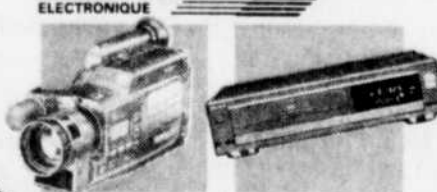
16 CAMÉSCOPES*

(valeur approx. de 1 600\$/ch.)

16 MAGNETOSCOPES*

(valeur approx. de 500\$/ch.)

SPEC
ELECTRONIQUE



SONY



*À chaque émission de Ciné-Magot, vous courrez la chance de gagner soit: un voyage, une caméscope, un magnétoscope ou un des nombreux autres prix.



STUDIOS
PARC D'ATTRACTIONS

Règlement disponible à
Télévision Quatre Saisons de
votre région. Concours ouvert
aux 18 ans et plus.